

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 9 mars 2025 / 9 ramadhan 1446 - N° 3779 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr : 05h42 Dohr : 12h59
Asr : 16h18 Maghreb : 18h53 Isha : 20h11
Iftar : 18h53
Imsak : 05h30

MÉTÉO

Alger	: 18°	12°
Oran	: 19°	12°
Annaba	: 30°	12°
Béjaïa	: 16°	10°
Tamanrasset	: 35°	21°

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Tebboune réaffirme l'engagement constant à renforcer la place de la femme dans la société

P. 3

ACCIDENT DE BUS DE TRANSPORT SCOLAIRE À TIARET

Le président de la République présente ses condoléances aux familles des victimes de l'accident

P. 24

ALGERIE - ARABIE SAOUDITE

Le Président du Conseil Islamique Suprême participe à un congrès international à La Mecque

Par ABED MEGHIT

P. 24

ALGERIE - FRANCE

L'Algérie met en garde contre les manœuvres militaires franco-marocaines

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, a reçu, jeudi dernier, au siège du ministère, l'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet. Cette rencontre avait pour objectif d'exprimer les préoccupations d'Alger concernant l'exercice militaire conjoint franco-marocain, baptisé "CHERGUI 2025", prévu en septembre prochain à Er-Rachidia, à proximité de la frontière algérienne. Selon un communiqué du ministère, le responsable algérien a fermement souligné le caractère provocateur de ces manœuvres, perçues comme une menace directe pour la stabilité régionale.

Par ABED MEGHIT



BANQUE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Kamel Mansouri installé au poste de Directeur général

P. 6

PROGRAMMES DU RAMADHAN 2025

Le ministre de la Communication appelle à préserver l'authenticité et à bannir la violence

P. 4

CONVENTION ENTRE L'HÔPITAL CHAHIDS MAHMOUDI ET LE TCHAD

Un Partenariat Médical Renforcé

Par F Yanis

P. 24

SANTÉ

Le miel, nectar antiseptique

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (19^e)

L'ESS s'impose dans la douleur

Par F Yanis

P. 21



ALGER

Le 3^e Festival de la chanson chaabie pour jeunes s'ouvre

P. 16

AIR ALGÉRIE

Inauguration d'une fresque commémorative en hommage aux travailleurs décédés

P. 2

DÉCÈS DU JOURNALISTE DE LA RADIO NATIONALE MOHAMED LAMSEN

La direction générale de la Communication à la présidence de la République présente ses condoléances



La Direction générale de la Communication à la présidence de la République a présenté, vendredi, ses sincères condoléances à la famille du journaliste de la Radio nationale, Mohamed Lamsen, décédé vendredi à l'âge de 47 ans à l'hôpital de Sidi Ghilès à Tipaza.

"C'est avec une profonde tristesse et une grande affliction que la direction générale de la Communication à la présidence de la République a appris le décès du journaliste Mohamed Lamsen qui a lutté, pendant deux longues années, dans la dignité, contre une grave maladie". "Le cœur est plein de chagrin et de douleur suite à la disparition de l'un des jeunes cadres compétents de la Radio nationale, le brillant journaliste, ancien directeur de production à la Chaîne 1 et militant de la cause sahraouie", lit-on dans le message.

Face à cette épreuve, "nous implorons Allah Tout-Puissant, en ce jour béni du mois sacré, d'entourer le défunt de sa Sainte miséricorde, de l'accueillir en son Vaste paradis et de prêter à ses proches, à ses amis et à ses collègues, patience et réconfort.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons".

MOUDJAHIDINE

Le moudjahid et ancien officier de l'ALN, Hamoud Guertal n'est plus

Le moudjahid et ancien officier de l'Armée de libération nationale (ALN), Hamoud Guertal est décédé à l'âge de 89 ans, a indiqué, vendredi, l'Etablissement public de télévision (EPTV).

Le défunt avait occupé, durant de longues années, le poste de responsable des équipes ambulantes, puis chef de département de la photographie à la Télévision algérienne. En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Laid Rebiga, le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane et le Directeur général de la Télévision algérienne, M. Mohamed Baghali, ont exprimé leurs sincères condoléances à la famille du défunt, priant le Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste paradis.

INTEMPÉRIES

El-Bayadh : les corps de deux personnes repêchés et les recherches se poursuivent pour retrouver un autre disparu à Boussemghoun (Protection civile)

Les corps de deux personnes ont été retrouvés et repêchés, tandis que les opérations de recherche se poursuivent pour retrouver une autre personne disparue, emportée par les eaux de l'Oued Dimirina dans la commune de Boussemghoun, au sud de la wilaya d'El-Bayadh, selon les services de la Protection civile.

Selon la même source, dans le cadre des recherches pour retrouver trois personnes disparues à bord d'un camion emporté par les eaux de l'Oued Dimirina, dans la commune de Boussemghoun, les équipes de la Protection civile ont repêché les corps de deux personnes, âgées de 8 et 19 ans, qui ont été déposés à la morgue de l'hôpital local, tandis que les recherches se poursuivent pour retrouver la troisième personne disparue.

OPÉRATEUR TÉLÉPHONIQUE Mobilis remporte le meilleur couverture mobile en Algérie pour 2024 !



L'opérateur téléphonique Mobilis a reçu le prix Speedtest de la meilleure couverture mobile en Algérie 2024 décerné par Ookla, le leader mondial de l'intelligence réseau et de l'analyse connectivité.

Cette reconnaissance, reçue lors MWC 2025 à Barcelone, marque notre deuxième victoire après avoir obtenu le même prix en 2022. Cela témoigne de nos efforts continus pour étendre et améliorer la couverture du réseau à travers l'Algérie. Par ailleurs le PDG, M. Chaouki Boukhazani, a dédié cette réalisation au travail acharné et au dévouement de nos équipes qui s'efforcent de connecter tous les coins du pays. Félicitations à Team Mobilis !

F Yanis

AIR ALGÉRIE

Inauguration d'une fresque commémorative en hommage aux travailleurs décédés



La compagnie nationale Air Algérie a organisé, jeudi, une cérémonie d'inauguration d'une fresque commémorative au niveau de son siège social à Bab Ezzouar (Alger), en hommage à ses employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions, coïncidant avec le 22^e anniversaire du crash du vol AH 6289 à l'aéroport de Tamanrasset.

La fresque porte les noms de plus de 400 employés décédés en service.

Des membres de leurs familles ont été honorés lors de la cérémonie.

La cérémonie d'inauguration a été présidée par le ministre des Transports, Saïd Sayoud, en présence du Président-directeur général (PDG) d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, ainsi que de cadres de la compagnie et de représentants syndicaux.

Dans une déclaration à la presse, M. Sayoud a souligné la symbolique du choix de cette date pour rendre hommage aux travailleurs décédés, affirmant que cette initiative reflétait l'engagement d'Air Algérie de responsabilité sociale envers ses employés et leurs familles.

Pour sa part, M. Benhamouda a salué la présence du ministre des Transports à cet événement, la qualifiant de signe de soutien du ministère et des autorités publiques au plan de développement de la compagnie.

Il a également mis en avant le rôle joué par les employés d'Air Algérie à différentes périodes pour assurer la continuité de la compagnie, réitérant son engagement à respecter les normes de sécurité les plus strictes.

Le crash de l'avion du vol AH 6289, survenu le 6 mars 2003, reste l'un des accidents les plus tragiques de l'histoire de l'aviation algérienne.

L'appareil, un Boeing 737, devait assurer la liaison Tamanrasset-Ghardaïa-Alger, avec à son bord 103 passagers, majoritairement algériens.

L'accident, causé par une panne de moteur qui a pris feu au décollage, a entraîné la mort de tous les passagers à l'exception d'un seul survivant.

TISSEMSILT

La bibliothèque principale de lecture publique célèbre la Journée internationale des droits des femmes avec un riche programme culturel

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, célébrée chaque année le 8 mars, la bibliothèque principale de lecture publique de Tissemsilt a organisé un programme varié mettant en avant le rôle des femmes dans l'histoire et la culture. L'événement comprenait une exposition de livres dédiés à la thématique féminine, ainsi qu'une session littéraire et des lectures poétiques consacrées aux contributions des femmes durant la Révolution algérienne. Cette rencontre a été animée par la Dr Sonia Chedni et l'enseignante Arbaoui Nour El Houda, qui ont présenté des interventions sur "La femme et les médias" et "Le rôle des femmes dans la Révolution". Par ailleurs, les écrivaines Chaïma Fellag et Halima Benani ont partagé des lectures poétiques mettant en lumière l'engagement des femmes et leur apport à la société.

L'événement s'est conclu par une cérémonie de remise de distinctions aux participantes, présidée par le directeur de la bibliothèque principale, en signe de reconnaissance pour leur engagement et leur contribution à cette célébration culturelle.

A MEGHIT

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Tizi-Ouzou : saisie de près de 5000 capsules de psychotropes et de 500gr de kif en février (Bilan)

Une quantité de 4.965 de capsules de psychotropes et de 478 gr de Kif traité a été saisie par la police à Tizi-Ouzou en février dernier, rapporte, jeudi, un communiqué de la sûreté de wilaya.

Cette quantité de drogues a été saisie suite au traitement d'un total de 138 affaires, dont 18 concernent la détention de psychotropes à des fins de commercialisation et 120 autres portent sur la détention du même type de substances prohibées pour consommation personnelle, a-t-on précisé dans le document.

Ce nombre d'affaires traitées le mois écoulé a permis l'arrestation de 157 suspects qui ont été déferés devant les instances judiciaires compétentes pour les chefs d'accusation de "détention de drogue et de psychotropes à des fins de commercialisation ou pour la consommation personnelles", selon la sûreté de wilaya.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Eucalyptus : arrestation d'un chauffeur de bus pour manœuvres dangereuses sur la voie publique (Sûreté d'Alger)

Les éléments de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation d'un chauffeur de bus pour mise en danger de la vie d'autrui à travers des manœuvres dangereuses sur la voie publique, filmées dans une vidéo récemment diffusée sur les réseaux sociaux, indique, jeudi, un communiqué de ce corps de sécurité. Cette affaire "a été déclenchée après la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux montrant un chauffeur de bus effectuant des manœuvres dangereuses en bloquant la route d'un conducteur de camion et engageant une altercation avec lui, ce qui a provoqué un blocage total de la circulation au niveau de la commune des Eucalyptus (Alger)", précise le communiqué. "En coordination avec le parquet territorialement compétent, les services de la Police judiciaire ont ouvert une enquête sur cette vidéo avec l'utilisation des moyens techniques disponibles. Les services de la Sûreté d'Alger, représentés par le cinquième Sûreté urbaine des Eucalyptus relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Baraki, ont ainsi pu identifier et arrêter le conducteur, tout en procédant à la saisie du bus qu'il conduisait", ajoute la même source. Par la suite, le suspect "a été présenté devant le parquet territorialement compétent pour mise en danger de la vie et de l'intégrité physique d'autrui", conclut la même source.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME Message du Président de la République

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, vendredi, un message à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme (8 mars).

"Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux, Que les prières et la paix d'Allah soient sur Son Messager, Les Algériennes célèbrent la Journée internationale de la femme (8 mars) au moment où elles concrétisent, avec des compétences remarquables et des qualifications hors pair, leurs aspirations en tant que travailleuses dans tous les secteurs et domaines et en tant que cadres dans des postes de responsabilité et de gestion au sein des institutions et organismes de l'Etat.

Elles prouvent également leur mérite par leur réussite dans l'entrepreneuriat et manifestent leur engagement dans les affaires publiques en étant à l'avant-garde de la société civile et de l'action associative, démontrant ainsi leurs talents pour optimiser la performance et œuvrer au service de la société.

Aux côtés des hommes, elles contribuent, sur un pied d'égalité, à la renaissance de l'Algérie.

La femme algérienne célèbre sa Journée internationale dans une Algérie déterminée et en mesure de réaliser une renaissance globale. Elle puise l'esprit de défi et de victoire dans les luttes de vaillantes femmes résistantes dont le parcours et les exploits dans la défense de la patrie restent gravés dans la mémoire.

En cette journée internationale de la femme, avec sa symbolique humaine d'émancipation, les Algériennes se remémorent avec fierté, le combat de la femme algérienne qui a fait don de soi durant la glorieuse Révolution de libération et a offert des exemples éternels de courage et de sacrifice, devenant ainsi un exemple à citer parmi les combattantes militantes et les moudjahidate qui ont placé l'honneur et la dignité de l'Algérie au-dessus de toute considération, et fait de la lutte pour l'indépendance, la plus noble des quêtes et le plus précieux des objectifs. Depuis les premières chahidate



de la Résistance populaire et de la glorieuse Révolution de libération telles que Lalla Fatma N'Soumer, Dzair Chaib, à la militante martyre Malika Gaid, à l'icône de la révolution Hassiba Ben Bouali, aux icônes Djamilates: Bouazza, Bouhired, Boupacha et Toubal, jusqu'aux moudjahidates fidèles au serment, Zohra Drif Bitat, Louisa Ighilahriz, et leurs sœurs dans les villes et les villages de l'Algérie de la gloire, puisse Allah leur prêter longue vie. Nous saisissons cette opportunité pour adresser nos vœux aux Algériennes à l'occa-

sion de la Journée internationale de la femme et réaffirmer notre engagement constant à renforcer la place de la femme dans la société et à lui permettre l'accès aux postes de haute responsabilité, afin que l'Algérie, fidèle à son authenticité, avance vers la modernité, le développement durable et la renaissance globale grâce à tous ses enfants dévoués.

Vive l'Algérie, Gloire et éternité à nos valeureux martyrs, Que la paix et les bénédictions d'Allah vous accompagnent".

Tebboune réaffirme l'engagement constant à renforcer la place de la femme dans la société

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, vendredi, l'engagement constant à renforcer la place de la femme dans la société et lui permettre l'accès aux postes de haute responsabilité, afin que l'Algérie, fidèle à son authenticité, avance vers la modernité, le développement durable et la renaissance globale grâce à tous ses enfants dévoués.

"Nous saisissons cette opportunité pour adresser nos vœux aux Algériennes à l'occasion de la Journée internationale de la femme et réaffirmer notre engagement constant à renforcer la place de la femme dans la société et à lui permettre l'accès aux postes de haute responsabilité, afin que l'Algérie, fidèle à son authenti-

cité, avance vers la modernité, le développement durable et la renaissance globale grâce à tous ses enfants dévoués", lit-on dans le message du président de la République, adressé à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme (8 mars).

"Les Algériennes célèbrent la Journée internationale de la femme au moment où elles concrétisent, avec des compétences remarquables et des qualifications hors pair, leurs aspirations en tant que travailleuses dans tous les secteurs et domaines et en tant que cadres dans des postes de responsabilité et de gestion au sein des institutions et organismes de l'Etat. Elles prouvent également leur mé-

rite par leur réussite dans l'entrepreneuriat et manifestent leur engagement dans les affaires publiques en étant à l'avant-garde de la société civile et de l'action associative, démontrant ainsi leurs talents pour optimiser la performance et œuvrer au service de la société.

Aux côtés des hommes, elles contribuent, sur un pied d'égalité, à la renaissance de l'Algérie", a-t-il dit.

Le président de la République a en outre indiqué que la femme algérienne "célèbre sa Journée internationale dans une Algérie déterminée et en mesure de réaliser une renaissance globale.

Elle puise l'esprit de défi et de victoire dans les luttes de vaillantes femmes résis-

tantes dont le parcours et les exploits dans la défense de la patrie restent gravés dans la mémoire" "En cette Journée internationale de la femme, avec sa symbolique humaine d'émancipation, les Algériennes se remémorent avec fierté, le combat de la femme algérienne qui a fait don de soi durant la glorieuse Révolution de libération et a offert des exemples éternels de courage et de sacrifice, devenant ainsi un exemple à citer parmi les combattantes militantes et les moudjahidate qui ont placé l'honneur et la dignité de l'Algérie au-dessus de toute considération, et fait de la lutte pour l'indépendance, la plus noble des quêtes et le plus précieux des objectifs", a-t-il poursuivi.

M. Goudjil adresse ses vœux aux femmes algériennes

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a adressé, vendredi, ses vœux aux femmes algériennes, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars. "Je félicite les belles d'Algérie, les femmes libres de mon pays qui œuvrent à la consécration de la

grandeur de la nation par leur détermination et leur compétence, tout en étant conscientes de la grandeur de l'héritage de Novembre sur lequel se construit l'Algérie victorieuse", a écrit M. Goudjil sur son compte officiel sur les réseaux sociaux. "Elles ont été des partenaires hier

pour l'indépendance, et elles sont des partenaires aujourd'hui pour consolider l'indépendance", a-t-il ajouté "Un hommage soutenu aux femmes palestiniennes et sahraouies, qui résistent face à l'occupation", a souligné M. Goudjil.

M. Rebiga salue le rôle pionnier de la femme algérienne

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Laïd Rebiga, a salué, jeudi, le rôle "pionnier" joué par la femme algérienne tout au long des hautes cruciales traversées par le pays, depuis la glorieuse Révolution de libération jusqu'à l'édification de l'Algérie nouvelle victorieuse.

Lors d'une conférence historique organisée à l'occasion de la Journée internationale de la femme,

le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit a mis en évidence les rôles "pivots" joués par la femme algérienne,

revenant notamment sur la lutte qu'elle a menée durant la Révolution de libération.

M. Rebiga a souligné, dans ce sens, que "les crimes perpétrés par l'occupant français contre les Algériennes sont consignés dans de nombreuses études spécialisées se référant aux documents d'archives, qui témoignent de la violation des engagements énoncés dans le Droit international humanitaire".

Il a également rappelé les propos du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui avait affirmé que

"la femme algérienne a donné durant la glorieuse guerre de libération, un exemple de bravoure et de courage".

De son côté, la professeure de communication à l'université "Morsli Abdelah" de Tipasa, Mme Meriem Dorban a évoqué le rôle actuel de la femme algérienne, soulignant que "les acquis constitutionnels lui ont permis d'assumer des postes de responsabilité, renforçant ainsi sa contribution à la construction de l'Algérie nouvelle victorieuse". Elle a appelé, dans ce contexte, à poursuivre son soutien à tous les niveaux

et à "promouvoir ses capacités et l'accompagnement dans la réalisation de projets, en vue d'un développement global et durable".

Par ailleurs, l'intervenante a salué les positions prises par la femme algérienne pour soutenir les causes légitimes, en particulier les causes palestinienne et sahraouie.

Au terme de la conférence, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit a rendu hommage à plusieurs moudjahidate et veuves de chouchada, ainsi que des cadres du secteur.

M. Boughali adresse ses vœux aux femmes algériennes

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a adressé vendredi ses vœux aux femmes algériennes à l'occasion de la Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars de chaque année. "En cette journée internationale,

un hommage empreint de reconnaissance est rendu aux femmes algériennes, qui, par leur entendement et engagement, contribuent à l'édification de la Patrie. Après le devoir de libération, elles contribuent à la construction de l'économie nationale, au renfor-

cement du développement social, à la préservation de l'identité et à la défense de l'Algérie et de ses acquis", a écrit le président de l'APN sur son compte sur les réseaux sociaux.

ELECTION AU CONSEIL DE LA NATION

Une autorisation d'absence pour les élus locaux (Fonction publique)

Une autorisation spéciale d'absence, sans perte de rémunération, est accordée aujourd'hui, à l'ensemble des élus locaux, personnels des institutions et administrations publiques, en vue des élections pour le renouvellement partiel des membres élus du Conseil de la Nation, indique un communiqué de la Direction Générale de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

"Suite à la convocation du corps électoral, en vue des élections pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation, prévues le dimanche 09 mars 2025, conformément au décret présidentiel n° 25-56 du 22 Rajab 1446 correspondant au 22 janvier 2025, et afin de leur permettre d'exercer leur droit de vote, une autorisation spéciale d'absence, sans perte de rémunération, pour la journée sus indiquée, est accordée à l'ensemble des élus locaux personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privés, tous secteurs et statuts juridiques confondus compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise le communiqué.

Toutefois, "les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précitées, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", souligne la même source.

AFFAIRE DE CORRUPTION

Le procès de l'ex-ministre Abdelkader Khomri reporté au 26 mars

Le procès de l'ancien ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri, et de plus de 80 autres accusés dans une vaste affaire de corruption a été reporté au 26 mars par le pôle pénal économique et financier.

Cette décision a été prise à la demande de la défense. Parmi les personnes mises en cause figurent l'ex-ministre, actuellement sous contrôle judiciaire, ainsi que l'ancienne directrice générale de la jeunesse et quatre responsables de l'Agence nationale des loisirs et de la jeunesse, placés en détention provisoire.

À leurs côtés, plus de 70 autres accusés, notamment des chefs d'entreprise impliqués dans des marchés publics jugés irréguliers. L'affaire remonte à plusieurs projets de loisirs lancés par le ministère de la Jeunesse, avec une enveloppe dépassant 600 milliards de centimes destinée à la création de villages de loisirs et d'aires de jeux dans cinq wilayas : Alger, Oran, Constantine, Tébessa et Annaba.

Cependant, les enquêtes ont mis en lumière de graves irrégularités, notamment l'attribution de contrats de gré à gré en violation des procédures légales, l'importation d'équipements de qualité médiocre à des prix excessifs, ainsi que la location de jeux à des coûts nettement supérieurs à leur prix d'achat. Les investigations ont également révélé que plusieurs entreprises avaient bénéficié de ces marchés sans passer par des appels d'offres, en contradiction avec la réglementation des marchés publics, qui impose une mise en concurrence pour toute transaction dépassant 800 millions de centimes.

Les accusés doivent répondre de charges lourdes, notamment de mauvaise gestion, de dilapidation délibérée de fonds publics et d'octroi d'avantages indus lors de la passation des marchés. Abdelkader Khomri, quant à lui, fait face à des accusations supplémentaires liées à l'enrichissement illicite et au blanchiment d'argent.

Les entreprises impliquées sont également poursuivies pour tentative d'influence sur des agents de l'État afin d'obtenir des avantages illégaux.

Le procès reprendra le 26 mars, et les audiences à venir devraient apporter de nouveaux éléments sur cette affaire, considérée comme l'un des plus grands scandales de corruption touchant le secteur de la jeunesse.

Par A. MEGHIT

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

La femme algérienne, un rôle de premier plan et un engagement total dans le processus de développement

La femme algérienne célèbre demain, her, à l'instar de toutes les femmes du monde, la Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars de chaque année, en poursuivant, avec une détermination ferme et une volonté indéfectible, sa participation au processus de développement national, où elle joue désormais un rôle de premier plan dans plusieurs secteurs.

La place qu'occupe aujourd'hui la femme algérienne confirme son rôle influent dans le processus d'orientation vers un développement durable, contribuant ainsi à la consécration des contours de l'Algérie victorieuse, définis par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la vision exprimée par le président de la République, lorsqu'il a affirmé que "la femme algérienne renforce, par sa forte volonté et sa fidélité à l'Algérie, son rôle dans la société, ce qui lui permet de gravir les échelons dans ses fonctions et de prouver sa capacité à assumer les tâches et les postes de responsabilité".

Après le long parcours de lutte mené par leurs prédécesseurs sur la voie de l'affranchissement du joug colonial inique, des Algériennes prouvent, aujourd'hui, leur mérite et apportent leur contribution dans tous les secteurs du développement.



ment, des efforts reconnus par les pouvoirs publics, en témoigne les décisions prises pour renforcer leurs acquis et leur place.

La décision du président de la République portant extension du congé de maternité à cinq mois, intervient dans cette optique, en consolidation des acquis sociaux obtenus par la

femme algérienne et pour souligner son rôle axial dans la famille et la société. C'est aussi dans ce contexte que s'inscrit l'engagement du président à assurer la protection de la femme contre toutes les formes de violence, partant de son attachement à garantir les mécanismes de prise en charge des femmes victimes de violence.

Il a insisté, dans ce cadre, sur la protection de la femme "quels que soit sa position et son rôle dans la société", soulignant la nécessité de trouver "des mécanismes juridiques supplémentaires pour protéger la femme au maximum".

Il s'agit également de la mise au point d'une stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femmes afin de leur assurer le plus haut niveau possible de protection sociale et juridique. Par ailleurs, les progrès réalisés en matière de législations nationales liées au secteur du travail ont permis de renforcer l'accès de la femme algérienne à des postes de responsabilité, notamment dans le domaine des start-up, dans le cadre de l'ouverture aux investissements que connaît l'Algérie.

Parallèlement, la femme algérienne demeure consciente et le prouve en permanence, de la nécessité de faire face à toute tentative visant la sécurité et la stabilité du pays.

PROGRAMMES DU RAMADHAN 2025

Le ministre de la Communication appelle à préserver l'authenticité et à bannir la violence

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a insisté, jeudi à Alger, sur la nécessité pour les médias nationaux de veiller, à travers les programmes diffusés durant le mois de Ramadhan, à préserver l'authenticité du peuple algérien, reflet de son enracinement identitaire, et de bannir toute forme de violence.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Meziane a exhorté les médias à "proposer un produit national de qualité durant le mois de Ramadhan, vu son rôle dans la mise en lumière des valeurs nationales et la promotion de l'identité culturelle nationale".

Après avoir évoqué certains aspects qui ont suscité l'indignation de l'opinion publique dans des programmes diffusés au début du mois de Ramadhan, le ministre de la Communication a réaffirmé "la nécessité de faire preuve de professionnalisme, de respecter les pratiques professionnelles et de se conformer aux textes juridiques régissant ce domaine".

Il a rappelé, à ce propos, les règles juridiques auxquelles les médias sont tenus, notamment la loi relative à l'information, qui dispose dans son article 3 que l'information est une activité librement exercée "dans le respect de la référence religieuse nationale, de l'identité nationale et des constantes de la

nation". "Les médias nationaux sont tenus de respecter la loi et de ne pas porter atteinte à l'identité nationale", a-t-il dit, soulignant que le ministère, qui y attache la plus grande importance, veille à le rappeler lors de rencontres périodiques avec les directeurs d'établissements médiatiques.

Il a, par ailleurs, salué "le niveau de conscience du citoyen algérien et son attachement à ses valeurs qu'il défend sur les réseaux sociaux".

En réponse à une question sur les mécanismes garantissant la diffusion des chaînes de télévision algériennes dans des régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique, M. Meziane a affirmé que "dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Etat a adopté la stratégie de la diffusion par satellite, afin de créer une passerelle de communication entre la communauté algérienne à l'étranger et la mère patrie".

Il a souligné, à ce propos, l'importance de la diffusion en direct, en tant que "moyen efficace pour diffuser les positions de l'Algérie à l'échelle internationale".

Évoquant les cyberattaques récurrentes contre l'Algérie, conséquence de "l'attachement de notre pays à ses positions de principe et à la poursuite de son projet de renaissance globale", le ministre a mis en avant les efforts de l'Etat pour contrer ces

tentatives reposant sur la diffusion d'informations fallacieuses et trompeuses sur l'Algérie.

"Conscient de la gravité de ces attaques qui propagent de fausses informations contre l'Algérie, l'Etat, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, met en œuvre les mécanismes de protection et de riposte proactive nécessaires, en s'appuyant sur le Centre de cybersécurité", a-t-il soutenu.

Dans ce contexte, poursuit le ministre, le secteur de la Communication contribue à la lutte contre cette "sale guerre", à travers "l'élaboration d'un système juridique en phase avec les évolutions du monde numérique" en vue de "contrecarrer les tentatives d'intrusion" et de "protéger les sites électroniques nationaux", mais aussi par "l'adoption de mécanismes techniques visant à développer les médias nationaux de manière à leur permettre de faire face aux cyberattaques, en renforçant la sécurité numérique et en exploitant les technologies pour détecter tous faux contenus et protéger les données sensibles".

Dans cette optique, le ministre a mis l'accent sur l'importance de la formation dans ce domaine, à travers l'organisation d'ateliers dédiés à la détection et à la lutte contre les cyberattaques et de campagnes de sensibilisation.

HISTOIRE

Crash de l'avion des journalistes algériens au Vietnam: 51 ans déjà!

Cinquante et un ans seront écoulés ce samedi depuis le décès des 15 journalistes algériens dans un crash d'avion alors qu'ils étaient en mission officielle pour couvrir la visite de travail du défunt président Houari Boumediene en République du Vietnam en 1974.

L'avion militaire vietnamien qui transportait les journalistes algériens, ainsi que 9 journalistes vietnamiens, a subi un accident tragique le dernier jour de la visite du président Houari Boumediene au Vietnam, un certain 8 mars 1974.

Après avoir décollé de l'aéroport international de Hanoi

en direction de l'aéroport militaire situé à 60 km, l'avion était incapable d'atterrir à cause de la piste étroite.

En tentant de redécoller, le pilote a percuté des arbres, d'où la mort de tous les passagers de l'avion. Le chef de la délégation des journalistes algériens à l'époque et conseiller à la communication du président Houari Boumediene, Mahieddine Amimour, avait précédemment salué, dans des déclarations à la presse, "la position du président Houari Boumediene qui avait tenu à accueillir lui-même leurs dépouilles à leur arrivée à l'aéroport d'Alger, tout en chargeant des responsables de communiquer eux-mêmes l'information du décès de ces journalistes à leurs proches avant qu'elle ne soit diffusée par les médias par souci d'atténuer le choc auprès des familles des victimes".

M. Amimour a affirmé que ces journalistes ayant péri en mission officielle "méritent un hommage qui leur sied, étant des martyrs du devoir national". En hommage aux victimes de cette tragédie, membres de la corporation médiatique algérienne, les autorités vietnamiennes ont érigé durant l'année 2000 une stèle commémorative dans la ville de Hanoi, et baptisé une rue en hommage à ce crash tragique.

La délégation médiatique algérienne était composée de Ahmed Abdellatif (journaliste) et du cameraman, Mohamed Taleb (APS), ainsi que Salah Dib, Abderrahmane Kahwadi, Mahmoud Midat, Mustapha Kaboub, Abdelkader Bouhmia, Mohamed Bekai, Laaredj Bourtrif, Rabah Hannad et Sabti Mouaki (télévision algérienne), outre Mohamed Sahwadi, Tayeb Harkat, Djilali Djedat et Mohamed Attallah qui représentaient d'autres médias..

APS

TISSEMSILT

Le wali insiste sur la nécessité de respecter les délais de livraison des logements programmés pour distribution cette année

Dans le cadre du suivi des projets de logements publics à travers la wilaya de Tissemsilt, le wali, M. Bouzaid Fethi, a donné des instructions strictes aux acteurs impliqués dans la réalisation de ces projets. Il a insisté sur la nécessité de respecter les délais de livraison des logements programmés pour distribution cette année, tout en garantissant la qualité et la rapidité d'exécution.

Par Abed Meghit

Les autorités locales mettent également un point d'honneur à lever les obstacles entravant l'achèvement des chantiers et à assurer un suivi rigoureux des travaux.

De plus, des mesures légales seront appliquées contre les entreprises de construction accusant du retard dans l'exécution des projets. Dans cette dynamique, le directeur du logement a effectué une



visite d'inspection sur le site du projet de 50 logements promotionnels aidés, situé au quartier

Halil, dans la commune de Tissemsilt. Il a constaté que les travaux avancent conformément aux recommandations des services du CTC, avec l'achèvement de la plateforme de la troisième tour et le lancement des travaux de terrassement des deux dernières.

Cette visite témoigne de la volonté des autorités locales de veiller au respect des échéances fixées et de garantir aux citoyens l'accès à des logements dans les délais impartis.

EL-MEGHAÏER

Plusieurs projets pour impulser le développement local

La commune d'El-Meghaïer a bénéficié de plusieurs projets de développement visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya.

Parmi ces projets figure notamment la réhabilitation du système d'assainissement de la station-1 d'El-Meghaïer, financée par le Fond national de l'eau, pour l'exercice 2023, selon la même source. Ce projet, récemment mis en service, comprend l'installation d'une canalisation de refoulement des eaux usées de 250 mm de diamètre sur 3,500 mètres linéaires (ML). Il permettra de renforcer le système d'assainissement de la commune d'El-Meghaïer, bénéficiant ainsi à 39,000 habitants, en plus d'éradiquer les "points

noirs" et de lutter contre les maladies à transmission hydrique, a-t-on expliqué. Ce programme de développement inclut également la réalisation de trois bassins de natation dans le jardin public adjacent à la route menant à la localité de Berkdjia, le stade communal et le complexe de la jeunesse d'El-Mehdia, selon les services de la wilaya.

D'autres projets sont actuellement en chantier, dont un parc de la wilaya qui comprendra, une fois opérationnel, un parking, des espaces verts et des espaces de détente. S'y ajoutent la réalisation d'un siège de sûreté de daïra, doté de huit logements de fonction, ainsi que d'une résidence officielle, a-t-on fait savoir. Concernant le secteur de l'industrie, cette

collectivité connaît une grande dynamique illustrée par plusieurs projets d'investissement, à l'instar d'une unité, relevant de l'entreprise nationale des sels (ENASEL) basée à Constantine. Occupant une surface globale de 100 ha, dont 82 ha dédiés à l'exploitation et 18 ha à la production, dans la localité de Nessigha, cette unité qui a fait l'objet d'une visite d'inspection des autorités locales, fonctionne avec plus de 90 employés, tous grades et rangs confondus.

Pour accélérer le rythme des travaux, le chef de l'exécutif local, Laredj Nehila, a mis l'accent sur la nécessité de renforcer les chantiers en main d'œuvre et de veiller au strict respect de la qualité de réalisation des projets.

RELIZANE

Raccordement de près de 50 foyers au réseau du gaz naturel

Quelque 49 foyers du douar "Ouled Bensahli", situé dans la commune de Sidi M'hamed Benali (Relizane), ont récemment été raccordés au réseau de distribution de gaz naturel, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de la société de distribution de l'électricité et du gaz "Sonelgaz" de la wilaya.

Le responsable de la communication, Bachir Cherfi, a précisé dans une déclaration à l'APS que cette opération de développement, inscrite dans le cadre du budget de la commune de Sidi M'hamed Benali, a coûté plus de 17 millions de dinars et a concerné la réalisation d'un réseau d'une longueur de plus de 3,7 kilomètres.

Ce projet, selon le même responsable, vise à améliorer les conditions de vie des habitants du douar précité, dont le nombre d'habitants est estimé à près de 250 personnes.

A noter que le taux de raccordement au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Relizane est actuellement de 69 %, selon la même source.

La société Sonelgaz de la wilaya de Relizane compte plus de 231.000 abonnés au réseau électrique et plus de 127.000 au réseau de gaz naturel, selon la direction du secteur.

SAÏDA

Installation de 7 réservoirs de gaz propane dans les communes de Doui Thabet et Ain Lahdjar



Sept réservoirs de gaz propane ont été installés dans les communes de Doui Thabet et Ain Lahdjar (Saïda) pour approvisionner les habitants de plusieurs villages, a-t-on appris, jeudi, des services de la wilaya.

La même source a indiqué que l'installation de ces réservoirs, d'une capacité de 1,750 kg chacun, a concerné, en février dernier, les villages de Derrâa, Bouanani et Ouled Zerrouki dans les deux communes précitées, sachant que l'opération a nécessité un financement de plus de 12 millions DA et a permis d'approvisionner 30 familles en gaz propane, un produit particulièrement demandé, notamment durant la période hivernale.

Le wali de Saïda, Amoumene Mermouri, a supervisé la mise en service de ces réservoirs, en février dernier, lors d'une visite d'inspection des projets de développement en cours dans les deux communes, selon la même source.

Il est prévu d'installer près de 80 réservoirs de gaz propane au profit de plus de 300 familles vivant dans plusieurs villages des communes de Ain Lahdjar, Moulay Larbi, Sidi Ahmed, Doui Thabet, et ce, durant le premier semestre de l'année en cours, a ajouté la même source.

L'objectif de l'installation de ces réservoirs de gaz propane et de l'approvisionnement des habitants des villages de la wilaya de Saïda est d'améliorer leurs conditions de vie, de favoriser leur maintien dans leurs régions d'origine et de leur permettre d'exercer leurs activités agricoles et artisanales dans de meilleures conditions, a-t-on précisé.

A noter qu'environ 200 familles des communes d'Ain Lahdjar et Doui Thabet ont bénéficié, l'année dernière, de l'approvisionnement en gaz par l'installation de 30 réservoirs de gaz propane, ajoute la même source.

APS

TIMIMOUN

400 millions DA pour la réalisation d'un centre d'enfouissement technique à Aougrout

Une enveloppe de l'ordre de 400 millions DA, au titre de 2025 a été consacrée pour la réalisation d'un centre d'enfouissement technique (CET) dans la daïra d'Aougrout (Timimoun), a-t-on appris jeudi auprès des services de la direction de l'Environnement.

Ce projet est inscrit dans le cadre de la protection de l'environnement à travers le traitement technique des déchets, l'élimination des décharges sauvages, ainsi que la création d'emplois, a déclaré à l'APS, la directrice

du secteur, Samia Benzineb.

Ce futur centre d'enfouissement technique comprendra toutes les structures et équipements liés au traitement technique et à la gestion des déchets, qui permettra le traitement des déchets ménagers des communes d'Aougrout, Deldoul et Metarfa, a-t-elle expliqué.

Dans le même contexte, le directeur technique de l'agence nationale des déchets (AND), Djerrad Mohamed, a inspecté le centre d'enfouissement des dé-

chets techniques du chef lieu de la wilaya, qui dispose des équipements nécessaires au traitement des déchets.

De son côté le wali de Timimoun, Souana Benamar, a souligné lors d'une réunion de travail avec le directeur technique de l'agence nationale des déchets, la nécessité d'encourager les diplômés des universités et des instituts pour la création des ateliers et des entreprises de recyclage des déchets, qui seront, a-t-il dit, "une source de richesse, de

protection de l'environnement, et de préservation de la santé des citoyens".

Il est à noter que dans le cadre du plan d'action de 2026, des nouvelles opérations ont été retenues pour la réalisation des structures similaires au niveau des daïras de Cherouine et Tinerkouk, dont les procédures du choix de terrain ont été finalisées.

Ces projets s'inscrivent au titre des efforts visant l'éradication des décharges sauvages à travers la wilaya, a-t-on signalé.

NÂAMA

210 millions DA pour l'aménagement du site touristique de l'oasis de Tiout

Une enveloppe financière de 210 millions de dinars a été allouée pour l'aménagement du site touristique de l'oasis de Tiout (wilaya de Nâama) afin d'en faire une destination touristique et d'améliorer les conditions d'accueil des visiteurs, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya.

Les travaux concernent la mise en place de panneaux promotionnels et publicitaires, ainsi que l'embellissement de l'oasis, à travers l'aménagement des espaces verts par la plantation d'arbres et de plantes ornementales, indique-t-on.

Il est également prévu l'extension

du réseau d'éclairage public autour de l'oasis "afin d'en faire un espace de détente pour les familles et d'assurer de meilleures conditions de loisirs", a précisé la même source.

L'aménagement de cet espace, dont les contours ont été définis à travers une étude technique élaborée en coordination entre la direction du tourisme et de l'Artisanat de la wilaya, les élus locaux et des représentants d'associations locales, comprendra la réalisation de réseaux d'eau potable, le revêtement des pistes, l'installation de trottoirs, l'aménagement d'un parking, ainsi que la réalisation d'une

fontaine et d'autres infrastructures, selon les mêmes services.

Il est à noter que cette opération, qui prévoit également l'aménagement d'un espace de camping au sein de ce site caractérisé par un mélange de palmiers, de sources d'eau et de montagnes environnantes, ainsi que la réhabilitation d'une place dédiée à l'exposition d'objets d'artisanat, s'inscrit dans le cadre d'un programme financé par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL) et la direction de la Construction, de l'urbanisme et de l'architecture (DCUA).

BANQUE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Kamel Mansouri installé au poste de Directeur général

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred a présidé, jeudi, la cérémonie d'installation de M. Kamel Mansouri, au poste de Directeur général (DG) de la Banque du développement local (BDL), en remplacement de M. Youcef Lalmas, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, M. Bouzred a félicité le nouveau Directeur général pour sa nomination, lui souhaitant "succès et réussite dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions, notamment en cette phase décisive que traverse la BDL, après l'ouverture de son capital pour son introduction à la Bourse d'Alger, note la même source.

Après avoir mis en avant "le rôle pivot de la BDL dans le financement de l'économie nationale et l'appui à l'investissement", le ministre a insisté sur "l'importance de poursuivre les efforts et de ren-

forcer les acquis afin d'accompagner les transformations économiques et financières, tout en améliorant la qualité des services fournis aux citoyens".

Dans le même sillage, M. Bouzred a présenté "ses remerciements et exprimé sa reconnaissance à M. Youcef Lalmas, pour les efforts déployés à la tête de la BDL, lui souhaitant plein succès pour la suite de son parcours.

Le ministère rappelle que le nouveau DG avait occupé, auparavant, le poste de Directeur général de la Caisse nationale de l'investissement (CNI).



FINANCES

M. Bouzred préside une session extraordinaire du Comité national d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et du financement de la prolifération des armes de destruction massive

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred a présidé, jeudi, la réunion en session extraordinaire, du Comité national d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et du financement de la prolifération des armes de destruction massive, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion s'est déroulée au titre de l'année 2025, au siège du ministère des Finances, en présence du secrétaire général (SG) du ministère de la Défense nationale, en sa qualité de vice-président du comité et de nombre de ses membres, précise le communiqué.

Cette réunion vise, selon le communiqué, "un suivi périodique des actions en cours au niveau de tous les secteurs concernés par le plan d'action convenu avec le Groupe d'action financière (GAFI) portant sur 13

mesures recommandées et relatives à l'actualisation du système national de prévention des risques de blanchiment d'argent et de lutte contre le financement du terrorisme et à son optimisation en vue d'assurer la sortie, dans les meilleurs délais, de l'Algérie de la liste des pays soumis à une surveillance renforcée".

A cette occasion, M. Bouzred a affirmé que cette session avait pour objectif d'assurer "un suivi minutieux des travaux du Comité et des groupes de travail spécialisés issus de celui-ci, appelant à la nécessité d'«élever la cadence de la mise en œuvre des actions convenues, tout en programmant des rencontres bilatérales entre le ministère des Finances et les secteurs concernés, en présence de la cellule de renseignement financier et de la Banque d'Algérie (BA)". Le ministre a égale-

ment insisté sur l'importance d'adopter un nouveau mode de fonctionnement du Comité, en vue d'améliorer la qualité de la coordination et de garantir le respect du plan d'action national afin de réaliser les objectifs escomptés, a précisé le communiqué, ajoutant que cette réunion a vu la présentation de deux principaux exposés.

Le premier exposé concerne "l'évaluation de l'avancement des travaux pour discuter de l'état actuel des travaux en cours au sein de la commission nationale de coordination, chargée du suivi de la mise en œuvre des recommandations visant à adapter le système national de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme aux récentes normes internationales en vigueur". Le deuxième exposé a porté sur "le suivi de

la mise en œuvre des feuilles de route sectorielles intégrées dans le plan d'action convenu avec le GAFI, ainsi que la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme".

Dans ce cadre, le ministre a précisé que la réunion a été "l'occasion d'échanger les vues sur les voies de renforcer l'efficacité du travail du Comité à travers l'adoption de mécanismes plus performants, contribuant ainsi à accélérer la cadence des travaux, à réduire les délais et à renforcer la synergie entre les secteurs, en vue d'améliorer la performance du système national de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et de garantir les plus hauts niveaux de conformité aux normes internationales".

TRANSPORTS

Les ports secs mis à la disposition des entreprises portuaires pour alléger la pression (Sayoud)

Le ministre des Transports, Said Sayoud a annoncé que les ports secs fermés dans plusieurs wilayas seront mis à la disposition des entreprises portuaires afin de les exploiter, dans le but de décongestionner les ports et d'améliorer les opérations de chargement et de déchargement.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par M. Ayoub Hammad, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaoutar Krikou, ainsi que de membres du gouvernement, M. Sayoud a précisé que "le président de la République a décidé de mettre les ports secs à la disposition des ports relevant de l'Etat pour leur exploitation".

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait chargé le gouvernement d'élaborer une approche globale pour une nouvelle stratégie de gestion des ports, visant à réduire les délais de passage portuaire des marchandises importées.

Cette décision a été prise après une étude approfondie sur la possibilité d'une réutilisation optimale des ports secs, a ajouté le ministre, indiquant que la première phase de l'opération a concerné les ports de Skikda, Béjaïa et Alger.

Dans ce cadre, le ministère des Finances a délivré, le 12 février dernier, la première autorisation en faveur du port de Béjaïa pour l'exploitation du port sec de la commune de Tekstar (Bordj Bou Arreridj) en tant que centre de dédouanement, ce qui contribuera à alléger la pression sur cette entreprise portuaire et à améliorer la fluidité du trafic commercial.

Le port sec de Tekstar, qui s'étend sur une superficie de 55 hectares et se situe à 20 km de la ville de Bordj Bou Arreridj et à 30 km de Sétif, a été équipé en matériel, outre la création de nouveaux emplois, en prévision de son inauguration "dans les prochains jours", ajoute M. Sayoud.

Concernant les ports de Skikda et d'Alger, le ministre a indiqué que les services du ministère des Finances avaient donné leur accord de principe pour leur permettre d'exploiter les ports secs, en attendant l'obtention des autorisations nécessaires, avant la généralisation de l'opération à l'ensemble des ports du pays.

Par ailleurs, en réponse à une question sur l'amélioration des services de transport maritime des voyageurs, le ministre a souligné que l'entrée d'opérateurs privés dans ce domaine créera une concurrence entre les compagnies, et contribuera ainsi à l'amélioration des services fournis aux voyageurs à partir de l'été prochain.

Quant aux embouteillages, M. Sayoud a insisté sur la nécessité, pour les autorités locales de revoir les plans de transport au niveau des wilayas.

S'agissant de l'aéroport de Djelfa, qui s'étend sur une superficie de 553 hectares, classé parmi les aéroports à usage limité, M. Sayoud a affirmé que son projet de développement inclut la réhabilitation de la piste d'atterrissage qui accueille de petits avions, avec la possibilité de son développement à l'avenir.

En décembre dernier, les autorités locales de la wilaya de Djelfa ont mis en place une commission chargée de suivre la réalisation du projet, lequel a été inscrit dans le programme complémentaire décidé par le président de la République au profit de cette wilaya.

APS

BOURSE

Cosob: octroi d'un agrément à la première société de Crowdfunding en Algérie

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) a annoncé, jeudi, l'octroi d'un agrément définitif à la société "Yinvesti", en tant que conseiller en investissement participatif faisant d'elle la première plateforme agréée dans le domaine de Crowdfunding en Algérie.

"Cet agrément a été accordé après

que la société ait rempli toutes les conditions techniques requises, conformément aux dispositions du règlement de la commission n 23-01 daté du 12 avril 2023, fixant les conditions d'agrément, d'exercice et de contrôle des conseillers en investissement participatif", a précisé l'autorité de régulation dans un communiqué. Les

plateformes de financement participatif constituent une source alternative de financement adaptée aux startups, aux micro-entreprises et aux porteurs de projets innovants. Elles permettent de lever des fonds auprès du public via une plateforme numérique, contribuant ainsi à optimiser l'écosystème de ces entreprises.

INVESTISSEMENT

AAP : organisation d'un forum d'affaires algéro-chinois en avril prochain

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAP) a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'organisation d'un forum d'affaires algéro-chinois en avril prochain.

"Le Directeur général de

l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar Rekkache, a reçu l'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger, Dong Guangli, avec qui il a discuté de l'avancement des préparatifs du

forum d'affaires algéro-chinois qui sera organisé par l'Agence, en avril prochain, en coordination avec les services du ministère des Affaires étrangères", précise le communiqué.

Lors de cette rencontre,

tenue au siège de l'AAP en présence de nombre de ses cadres, les deux parties ont passé en revue les investissements chinois en Algérie et les perspectives de leur renforcement, ajoute la même source.

CÉRÉALES

La FAO prévoit une hausse de la production mondiale en 2025

L'organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) prévoit une hausse de la production mondiale des céréales durant l'année 2025, notamment pour le blé et le riz, avec des rendements records.

Dans son rapport publié vendredi, l'organisation s'attend à une hausse de la production de blé en 2025, à 796 millions de tonnes, soit +1% par rapport à 2024.

La FAO anticipe aussi une meilleure récolte européenne de blé, mais il reste, selon elle, des "inconnues météorologiques (sécheresse en Europe orientale, précipitations excessives plus à l'Ouest...)".

Aux Etats-Unis, les surfaces cultivées sont attendues à la hausse, avec une interrogation sur le rendement liée au manque de pluie.

Pour sa part, la production de riz devrait atteindre sur l'année 2024-25 un record de 543 millions de tonnes, tirée par de bonnes perspectives de récolte en Inde et de bonnes conditions de culture au Cambodge et en Birmanie.

Pour 2024, la FAO revoit à la hausse son estimation de production céréalière mondiale, à 2,842 milliards de tonnes, légèrement au-dessus de la production 2023.

Le rapport souligne aussi que 45 pays ont actuellement besoin d'assistance alimentaire, avec la bande de Gaza et le Soudan confrontés à des niveaux d'insécurité



alimentaire aigüe. Concernant les prix des denrées alimentaires dans le monde, ils ont crû en février dernier, tirés par les cours du sucre, des produits laitiers et des huiles végétales, a indiqué la FAO.

L'indice mensuel des prix calculé par l'Organisation, qui suit la variation des cours internationaux d'un panier de produits de base, a augmenté de 1,6% sur un mois, et de 8,2% par rapport à février 2024.

A l'origine du mouvement, l'augmentation des cours du sucre (+6,6% en février par rapport à janvier), après trois mois

consécutifs de repli, du fait de perspectives de production abaissées en Inde et de conditions météorologiques défavorables au Brésil, le 1er exportateur mondial.

L'indice des produits laitiers a de son côté crû de 4%, qu'il s'agisse de fromage ou de lait en poudre, en raison d'une forte demande.

Dans le même temps, l'indice des huiles végétales gagnait 2% en un mois (29,1% sur un an), une hausse aussi bien pour l'huile de palme, de soja que de tournesol, liée à la fois à une demande accrue

en biocarburants et à des difficultés d'approvisionnement en Asie du sud-est.

Pour ce qui est des céréales, les prix sont à +0,7% en février, influencés par une offre russe et des préoccupations sur l'état des cultures en Europe de l'Est et en Amérique du nord. Le prix mondial du maïs continue sa progression, entre offre réduite au Brésil et forte demande américaine à l'export.

Par contraste, celui du riz a encore chuté, de 6,8% en février, du fait d'une offre abondante et d'une faible demande à l'importation.

ZONE EURO

La croissance économique plus forte que prévu en 2024

La croissance économique dans la zone euro a été réévaluée à la hausse pour l'année 2024, à 0,9%, contre 0,7% précédemment, a annoncé vendredi l'Office européen des statistiques (Eurostat).

Dans une troisième estimation, l'Eurostat a également révisé en hausse, pour la deuxième fois, la croissance du produit intérieur brut (PIB) au quatrième trimestre à 0,2%, par rapport aux trois mois précédents.

Eurostat avait d'abord annoncé fin janvier une croissance nulle, puis mi-février une légère progression de 0,1%.

L'Europe reste toutefois enlisée depuis deux ans dans une quasi-stagnation, freinée notamment par la hausse des coûts des hydrocarbures.

La croissance des 20 pays partageant la monnaie unique avait seulement atteint 0,4% en 2023.

La performance de la zone euro a été plombée en fin d'année par la mauvaise conjoncture au sein des deux premières économies du bloc.

L'Allemagne (-0,2%) et la France (-0,1%) ont toutes deux enregistré des taux de croissance négatifs au dernier trimestre.

Pour l'ensemble de l'UE, la croissance a aussi été légèrement revue à la hausse sur l'année 2024 à 1%, au lieu de 0,9% annoncé jusqu'ici par Eurostat.

PÉTROLE

Le Brent en hausse à plus de 70,50 dollars

Les cours du pétrole sont en hausse vendredi, portés la demande et l'impact des tensions géopolitiques notamment en Europe et au Proche-Orient.

Vers 12H35, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, prenait 1,55% à 70,54 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en avril, gagnait 1,57% à 67,40 dollars.

Les cours de pétrole ont connu cette semaine une baisse, plombés par la hausse de production à venir de l'Opep+ et les menaces tarifaires du président américain Donald Trump sur les importations.

Par ailleurs, le gaz européen a baissé, jeudi, à 36,40 euros le mégawattheure (MWh) avant de remonter.

Le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré comme la référence européenne du gaz naturel, s'échange à 38,92 euros par MWh.

La baisse de ces derniers jours s'explique, selon les experts, par des températures douces et des craintes qu'une tension commerciale entre les Etats-Unis et l'Union européenne qui pourrait entraîner un affaiblissement de l'économie.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les prix de l'or et du cuivre en forte hausse

Le cours de l'or a progressé cette semaine, se rapprochant à nouveau de son record atteint en février, face aux incertitudes géopolitiques. Vendredi, vers 16H05, l'once d'or se négociait à 2.929,25 dollars, contre 2857,83 dollars sept jours plus tôt à la clôture.

Le prix du cuivre s'est envolé aussi cette semaine sur le LME (London Metal Exchange), le marché se précipitant pour acheter du cuivre avant la mise en place de droits de douane promis par le président américain

Donald Trump lors de son discours devant le Congrès. Sur le LME, une tonne de cuivre coûtait 9.682 dollars vendredi, contre 9.559 dollars sept jours plus tôt à la clôture.

Anticipant les taxes à l'importation, les acheteurs américains achètent des réserves de cuivre, ce qui soutient les prix, en particulier sur le Comex à New York où les cours se sont appréciés de plus de 5% sur la semaine contre environ 3% au LME.

Les cours du cacao ont baissé, quant à eux, cette semaine en raison

de la publication par l'Organisation internationale de cacao (ICCO) de prévisions d'offres en hausse pour la saison 2024/2025. La tonne de cacao pour livraison en mai valait 6.634 livres vendredi à Londres, contre 7.342 livres une semaine plus tôt en fin de séance. A New York, la tonne pour livraison le même mois s'échangeait à 8.461 dollars, contre 9.124 dollars vendredi dernier à la clôture. Les deux cours se sont affichés cette semaine au plus bas depuis novembre dernier.

MARCHÉS MONDIAUX

L'Europe rassurée par les nouvelles exemptions de surtaxes américaines

Les marchés mondiaux ont évolué dans des directions partagées jeudi face aux annonces d'exemptions de droits de douane pour une large part des produits mexicains et canadiens importés aux Etats-Unis.

Le président américain Donald Trump a mis en pause jusqu'au 2 avril les droits de douane de 25% pour les produits mexicains et canadiens respectant le cahier des charges de l'accord de libre-échange Canada-Etats-Unis-Mexique (ACEUM).

Parallèlement, il a décidé de réduire à 10% les droits de douane imposés à la potasse canadienne utilisée par l'agriculture américaine.

Selon un responsable américain, plus de 50% des produits mexicains et

38% de produits canadiens sont entrés en 2024 aux Etats-Unis sous le régime de l'ACEUM. Mercredi, Donald Trump avait déjà concédé une exemption d'un mois pour le secteur crucial de l'automobile à la demande de constructeurs américains. Ces différents sursis n'ont pas suffi à pousser Wall Street, qui a terminé en net recul: le Dow Jones a lâché 0,99%, l'indice Nasdaq a chuté de 2,61% et l'indice élargi S&P a perdu 1,78%.

En fin de séance, la place américaine a aussi été heurtée par de nouvelles déclarations du locataire de la Maison Blanche, qui a notamment assuré que les droits de douane de 25% sur les importations d'acier et d'aluminium pour tous les partenaires commerciaux des Etats-Unis "seront effectifs la semaine

prochaine". En revanche, l'annonce des dispenses temporaires a permis aux marchés européens de basculer en terrain positif: la Bourse de Francfort a bondi de 1,47%, Milan a pris 0,68% et Paris 0,29%. Londres a toutefois cédé 0,83%. Jeudi, la séance sur le Vieux continent a aussi été marquée par la décision de la Banque centrale européenne (BCE) d'abaisser ses taux directeurs de 0,25 point. L'institution a aussi annoncé avoir relevé ses prévisions d'inflation. Sa présidente, Christine Lagarde, a prévenu que l'augmentation massive des dépenses dans la défense et les infrastructures en zone euro pourrait "augmenter" l'inflation. Un regain d'inflation rendrait moins justifiée la poursuite par la BCE

de sa politique de baisse des taux entamée l'an dernier, ce qui accroît la pression sur les emprunts. Les gardiens de l'euro ont d'ailleurs souligné jeudi que les taux étaient désormais à un niveau auquel la politique monétaire "devenait sensiblement moins restrictive".

Cette formulation renforce les attentes d'une pause à venir dans les baisses de taux. Le rendement allemand à dix ans, appelé le "Bund", référence en Europe, a terminé à 2,83% contre 2,79% en clôture mercredi et seulement 2,49% mardi. Ailleurs en Europe, l'emprunt à dix ans français a atteint 3,54% contre 3,49% mercredi. Son équivalent italien s'est hissé à 3,96%, en hausse de 0,6 point depuis la veille.

APS

EXPOSITION «RAMADHAN AU PALAIS» M. Zitouni souligne la nécessité de garantir la disponibilité des produits tout au long de la manifestation

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a souligné, jeudi, la nécessité de garantir la disponibilité et la qualité des produits tout au long de l'exposition commerciale "Ramadhan au Palais", organisée à Alger.

Lors de sa visite à l'exposition organisée au Palais des expositions (Pins maritimes Alger), dédiée à la vente directe des produits de consommation du producteur au consommateur à des prix réduits, M. Zitouni a inspecté les différents stands consacrés aux produits alimentaires, "soulignant la nécessité de garantir la disponibilité et la qualité des produits tout au long de l'exposition en vue de répondre aux besoins des citoyens durant le mois sacré".

Durant cette visite qui s'ins-

crit dans le cadre du suivi sur le terrain des marchés et des espaces commerciaux relatifs au mois de Ramadhan, le ministre s'est rendu au stand de l'entreprise "MAGROS", où il a pris connaissance de la disponibilité des produits agricoles, ainsi que des prix proposés dans cet espace.

M. Zitouni a également visité le stand consacré à la vente de viandes rouges importées, mettant l'accent sur la nécessité de respecter les marges de bénéficiaires fixées conformément

aux décisions réglementaires en vigueur, selon la même source.

Le ministre a donné "des instructions fermes pour l'intensification des activités de contrôle à toutes les étapes de distribution depuis l'importateur jusqu'au détaillant, et ce, tout au long du mois sacré, afin de garantir aux citoyens divers produits avec des prix raisonnables, et protéger ainsi leur pouvoir d'achat", conclut le communiqué.



ENVIRONNEMENT

Adoption du tri sélectif et de l'économie circulaire dans la gestion des déchets (ministre)

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a souligné, jeudi, que la stratégie du secteur en matière de gestion des déchets reposait sur le tri sélectif et l'économie circulaire, l'objectif étant de réaliser un développement durable et une économie verte.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Monder Bouden, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, la ministre a indiqué que la politique de gestion des déchets et des décharges publiques faisait partie intégrante des efforts consentis pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

La nouvelle stratégie repose sur le recyclage des différents types de déchets valorisables et récupérables, dans le cadre du nouveau modèle de développement en Algérie



2035. L'accent est mis sur la réduction de la production des déchets à la source en priorisant le tri sélectif, permettant ainsi de recycler 30% des déchets ménagers, 30% des déchets spéciaux et 50% des déchets inertes. A ce propos, la ministre a rappelé que la loi de finances 2025 avait consacré cette tendance. Ainsi, 19 projets de tri sélectif des déchets ménagers ont été enregistrés dans différentes wilayas, en sus de 8 projets dédiés au compostage des déchets.

Quant à la protection de

l'espace maritime et côtier, la ministre a affirmé que l'ensemble des ressources législatives et réglementaires nécessaires ont été mobilisées, en vue de préserver les zones côtières sensibles ou exposées à des risques environnementaux. Elle a cité, à ce titre, la loi de février 2002 sur la protection et la valorisation du littoral, ainsi que la loi de février 2011 relative aux domaines protégés, dans le cadre du développement durable, ajoutant que ces lois visent à préserver la pérennité et la diversité des

systèmes écologiques côtiers.

La ministre a également relevé le décret exécutif d'avril 2004, relatif à l'organisation du Commissariat national du littoral, qui se charge de la mise en œuvre de la politique nationale de protection et de valorisation du littoral et des zones côtières et de leurs systèmes écologiques.

Dans le cadre de la lutte contre les rejets industriels et du recensement des entreprises industrielles polluantes, tout en les obligeant à créer des stations d'épuration, la ministre a fait état de la fermeture de deux unités industrielles qui déversaient leurs rejets dans l'Oued Soummam, ainsi que de la mise en demeure de 33 autres unités.

Elle a également annoncé, dans ce contexte, le lancement de la réalisation d'une étude de dépollution industrielle du bassin Oued Soummam et son réaménagement.

OUARGLA

Plus de 140 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique (Sonelgaz)

Pas moins de 146 exploitations agricoles à travers la wilaya d'Ouargla ont été raccordées au réseau électrique, a-t-on appris jeudi de la direction locale de distribution relevant de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme d'électrification agricole initié par Monsieur le président de la République, a permis la réalisation de 75 km de lignes électriques de basse et moyenne tension (BT/MT), a précisé la chargée de communication de la direction de distribution, Rabiaa Douadi. Elle vient s'ajouter à celle effectuée l'an dernier, qui a bénéficié à 167 exploitations agricoles à travers la wilaya, grâce à la réalisation de 157 km de lignes (BT/MT) et l'installation de 111 transformateurs électriques, selon la même source. Au total, 472 exploitations agricoles ont été alimentées en électricité, depuis le lancement du programme d'électrification agricole, selon les données fournies par la direction de distribution. Cela a été rendu possible grâce à la réalisation de 390 km de lignes (BT/MT) et l'installation de 277 transformateurs électriques, a-t-on indiqué.

JIJEL

438 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique depuis février 2021 (direction)

Pas moins de 438 exploitations agricoles de la wilaya de Jijel ont été raccordées au réseau électrique, depuis février 2021, "sans obligation de paiement anticipé des redevances", a déclaré, jeudi, la chargée de la communication de la direction de distribution de l'électricité et du gaz, Hanane Cherhal. "Cette opération, effectuée en exécution des instructions du Président directeur-général du groupe Sonelgaz relatives au raccordement de toutes les exploitations recensées par la direction de wilaya des services agricoles, est aujourd'hui achevée", a ajouté la même source. Un investissement public de 390 millions de dinars a été consenti pour la réalisation de cette opération "importante" qui a nécessité la réalisation d'un réseau de distribution de 107 kilomètres, a encore fait savoir Hanane Cherhal. Le raccordement des fermes et des exploitations agricoles au réseau électrique est appelé à se poursuivre avec la mobilisation de tous les moyens matériels et humains, a conclu la même source.

APS

TÉBESSA

Remise des arrêtés d'octroi de concession à titre de mise en conformité à 60 agriculteurs

Des arrêtés d'octroi de concession à titre de mise en conformité ont été remis jeudi à Tébessa à 60 agriculteurs au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Ahmed Belhaddad. Dans son allocution à l'occasion, le wali a précisé que ces actes font partie d'un premier lot de 146 arrêtés programmés pour être distribués dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune relatives à la régularisation de la situation du foncier

agricole pour l'exploitation des terres mises en valeur avec justificatif. L'opération sera poursuivie jusqu'à la première moitié de l'année prochaine 2026 conformément aux délais fixés par les pouvoirs publics pour cibler les terres exploitées sans actes, a-t-il ajouté en soulignant que les agriculteurs et investisseurs bénéficiaires pourront ainsi accéder au soutien agricole, aux crédits bancaires et aux autorisations de fonçage de puits pour développer leurs activités et produc-



tions dans les diverses filières y compris celle des céréales. La remise des arrêtés d'octroi de concession a commencé dès le début de 2025 et une commission ad hoc regroupant les divers secteurs concernés a été installée pour étu-

dier les dossiers des demandeurs de ces documents légaux, a ajouté le wali. Les agriculteurs bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction de cette régularisation qui leur permettra de poursuivre leurs activités plus l'aise.

ARGENTINE

Une nouvelle vague de chaleur s'empare de 10 provinces du pays

Une nouvelle vague de chaleur s'est emparée de 10 des 24 provinces de l'Argentine ces dernières 24 heures, provoquant notamment des coupures d'électricité, ont rapporté jeudi des médias locaux.



"Dans la capitale Buenos Aires, les autorités ont émis une alerte jaune de chaleur, avertissant que les températures élevées pourraient être

dangereuses, en particulier pour les groupes vulnérables tels que les enfants, les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes souffrant de

maladies chroniques", ont indiqué les mêmes sources. L'indice de chaleur a atteint mercredi 44,4 degrés Celsius peu après 14H45 (heure locale). Des milliers d'habitants de Buenos Aires se sont réfugiés dans des centres commerciaux climatisés, des parcs et des sites de loisirs comme le parc de los Niños dans le Nord et celui de la Ciudad dans le Sud.

Des pannes d'électricité se sont produites dans la région métropolitaine de Buenos Aires, affectant plus de 622.000 utilisateurs, environ 2 millions de personnes, a-t-on ajouté de même source.

Les édifices gouvernementaux, y compris le Palais présidentiel et le ministère de l'Economie, ont été privés d'électricité. Plusieurs lignes de train en banlieue et de métro ont été suspendues ou limitées.

FEUX DE FORÊT AU JAPON

La pluie freine la propagation de l'incendie

La pluie a freiné la propagation du pire incendie de forêt que le Japon a connu depuis plus d'un demi-siècle, selon les autorités jeudi. L'incendie a fait rage pendant une semaine dans les zones boisées autour de la ville d'Ofunato, dans la région d'Iwate (nord-est), tuant une personne et forçant l'évacuation de plus de 4.500 habitants.

"Nous avons eu la confirmation ce matin depuis les airs que la zone incendiée dans son ensemble ne s'est pas étendue", a déclaré à la presse, un responsable local des sapeurs-pompiers.

La pluie, qui a



commencé à tomber mercredi après une sécheresse record enregistrée dans la région, a aidé les efforts de lutte contre les flammes, a affirmé un

autre responsable. L'incendie a embrasé quelque 2.900 hectares, selon l'agence de gestion des incendies et des catastrophes -- soit

l'équivalent de plus du quart de la superficie de Paris -- dépassant les 2.700 hectares ravagés par un incendie en 1975 sur l'île d'Hokkaido.

L'année dernière, le Japon a connu l'été le plus chaud jamais enregistré, alors que le changement climatique fait grimper les températures dans le monde entier.

A Ofunato, les précipitations ont seulement atteint 2,5 millimètres en février, battant ainsi la baisse le précédent record de 4,4 millimètres en 1967 et se situant en dessous de la moyenne habituelle de 41 millimètres.

PAYS-BAS

Un incendie ravage le centre de la ville d'Arnhem

Un incendie de très grande ampleur a ravagé, dans la nuit de mercredi à jeudi, le centre historique d'Arnhem, ville de l'est des Pays-Bas, ont annoncé les autorités. Selon les pompiers, huit à dix anciens bâtiments sont en flammes.

"Nous considérons également comme perdus les logements situés au-dessus, soit entre 25 et 30 habitations", indiquent-ils. Le centre-ville a été évacué, et jusqu'à 80 habitants ont été emmenés vers des abris temporaires, selon les autorités d'Arnhem. "La police a sorti beaucoup de gens des bâtiments, mais nous ne pouvons pas dire si tout le monde a été secouru car nous ne pouvons pas y accéder", a expliqué René Bierman, chef des pompiers locaux, à la chaîne publique NOS.

Les habitants non évacués ont été appelés à fermer leurs portes et leurs fenêtres, par crainte de la présence d'amiante dans les fumées. Arnhem est connue par l'importante bataille qui s'y est déroulée vers la fin de la Seconde guerre mondiale.

MEXIQUE

Des restes humains découverts dans des fours crématoires clandestins

Des fours crématoires clandestins présumés ont été découverts dans l'Etat de Jalisco, dans le centre-ouest du Mexique, ont confirmé jeudi les autorités.

Les "restes osseux calcinés, dont le nombre reste à déterminer" ont été découverts dans un ranch abandonné à Teuchitlan, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Guadalajara, la capitale de l'Etat de Jalisco, a indiqué le parquet régional.

Une centaine de douilles de différents calibres ont également été trouvées dans ce ranch, qui servait de centre d'entraînement à un cartel et avait été saisi par les autorités en septembre dernier.

Dix personnes armées y avaient alors été arrêtées, et deux personnes retenues en otage libérées. Les fours crématoires clandestins ont été découverts mercredi par un des nombreux collectifs qui cherchent des disparus au Mexique.

"Nous avons trouvé (l'endroit) parce que nous avons reçu plusieurs appels anonymes", a déclaré à des médias Hndira Navarro, une représentante du collectif "Guerreros Buscadores", qui cherche elle-même son frère Jesus Hernan Navarro.

Le collectif affirme avoir également découvert des vêtements et plus de 200 paires de chaussures dans le ranch. Le Jalisco est l'Etat le plus touché par les disparitions au Mexique, avec environ 15.000 cas sur un total de quelque 110.000, d'après la Commission nationale de recherche. L'Etat est le fief du Cartel Jalisco Nueva Generacion (CJNG), l'un des huit groupes criminels d'Amérique latine placés sur la liste des organisations terroristes par le président américain Donald Trump.

Par ailleurs, les autorités ont ouvert une enquête contre un groupe de policiers pour leur participation présumée dans la disparition de trois personnes à Oaxaca (sud). Les victimes ont disparu la semaine dernière sur la côte Pacifique avec une femme qui a été retrouvée en vie depuis, selon le parquet de l'Etat du Oaxaca.

Le parquet enquête pour savoir "s'il existe un niveau d'implication d'éléments des polices municipales", selon un communiqué. L'affaire "pourrait être liée à un conflit entre des groupuscules criminels". Le 7 janvier, huit personnes ont disparu à Oaxaca en chemin vers la côte du Pacifique.

AUSTRALIE

Découverte du plus ancien cratère météoritique du monde

Des scientifiques ont découvert en Australie le plus ancien cratère d'impact météoritique connu au monde, ce qui pourrait modifier la compréhension des origines de la vie et de la Terre, selon une étude publiée jeudi.

Découvert dans une région reculée du nord-ouest de l'Australie, le cratère "remet fortement en question des hypothèses précédentes sur l'histoire ancienne de notre planète", ont déclaré les chercheurs de l'université Curtin dans un rapport.

L'équipe australienne a examiné des couches rocheuses et a "trouvé des preuves d'un impact météoritique majeur il y a 3,5 milliards d'années".

"Avant notre découverte, le

plus ancien cratère d'impact datait de 2,2 milliards d'années. Il s'agit donc de loin du plus ancien cratère connu jamais trouvé sur Terre", a expliqué Tim Johnson, coauteur de l'étude.

Pour le professeur Chris Kirkland, coauteur principal de l'étude, cette découverte procure un nouvel éclairage sur la façon dont les météorites ont façonné la Terre.

"La découverte de cet impact, ainsi que d'autres datant de la même époque, pourrait expliquer beaucoup de choses sur la façon dont la vie a pu commencer, car les cratères d'impact ont créé des environnements propices à la vie microbienne, tels que des bassins d'eau chaude", a-t-il précisé.

"Elle affine en outre radicalement notre compréhension de la formation de la croûte terrestre, l'énorme quantité d'énergie dégagée par cet impact pourrait avoir joué un rôle dans la formation de la croûte terrestre", a-t-il relevé.

L'étude estime que la météorite a percuté la zone à plus de 36.000 km/h, créant un cratère de plus de 100 kilomètres de large, et qu'elle a pu projeter des débris à travers le monde.

"Cette étude apporte une pièce cruciale au puzzle de l'histoire des impacts sur la Terre et laisse penser que de nombreux autres cratères anciens pourraient être découverts au fil du temps", a-t-il soutenu.

APS



SOUK AHRAS Réception "septembre prochain" de l'Institut de formation paramédicale (responsable)

L'Institut de formation paramédicale en cours de réalisation dans la ville de Souk Ahras sera réceptionné "au cours du mois de septembre prochain", a-t-on appris jeudi auprès du Directeur de wilaya de la santé. Cette structure permettra à terme de former le personnel paramédical nécessaire pour l'encadrement des établissements sanitaires publics de sorte à contribuer à l'amélioration des prestations assurées aux malades, a précisé dans une déclaration à l'APS M. Khemissi Ouadjili.

Une enveloppe financière d'un (1) milliard DA a été mobilisée pour la réalisation de cet Institut dont les travaux ont été lancés en août 2024, selon le même cadre qui a précisé que la capacité d'accueil de l'établissement est de 800 stagiaires dont 300 internes. L'Institut assurera, a-t-il ajouté, une formation de haut niveau dans les diverses spécialités infirmières, d'aides-soignants et de manipulateurs d'équipements médicaux de sorte à garantir des services sanitaires de qualité.

BORDJ BOU ARRERIDJ Nouveau matériel médical pour deux établissements hospitaliers (responsable)



Deux établissements hospitaliers de la ville de Bordj Bou Arreridj ont été dotés de nouveau matériel médical mis en service, a indiqué mardi le directeur de la santé de la wilaya, Ahmed Djemaï.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé qu'un endoscope a été ainsi acquis sur budget de la direction de la santé et mis en service à l'Etablissement hospitalier spécialisé des urgences médicochirurgicales Ahmed Benabid.

Cet équipement permettra aux médecins de réaliser de multiples interventions en effectuant d'infimes incisions sans grandes douleurs pour le patient et rapidement guérissables, a relevé le même responsable.

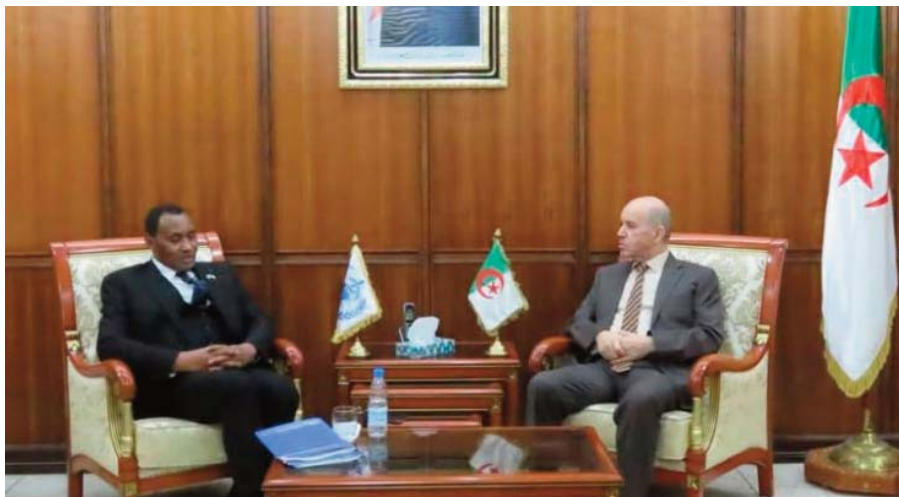
L'Etablissement public hospitalier Lakhdar Bouzidi a bénéficié de son côté d'équipements pour le laboratoire d'anatomie pathologique qui lui permettront de réaliser des analyses cytologiques pour les malades de toute la wilaya, étant la seule structure du genre à Bordj Bou Arreridj, a-t-on indiqué.

Le secteur de la santé dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj a bénéficié dernièrement de nouvelles structures, dont une maison du diabète, une clinique de pédiatrie, un établissement pour enfants inadaptés mentaux et de cinq nouvelles salles de soins pour des villages des communes de Tassameurt et d'El Hamadia, rappelle-t-on.

APS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ Mr. Saihi reçoit le représentant de l'OMS (ministère)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu le représentant du bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Phanuel Habimana, avec lequel il a évoqué les voies et moyens de renforcer les relations de coopération, indique mercredi un communiqué du ministère.



Cette rencontre, qui a eu lieu mardi au siège du ministère en présence de cadres de l'administration centrale et du bureau de l'OMS, a permis d'évoquer les relations de coopération entre les deux parties, précise le communiqué. Le ministre a souligné "l'engagement constant de l'Algérie à améliorer son système de santé dans le cadre d'une vision stratégique africaine qui tient compte de la coopération entre l'Algérie et les pays du continent comme étant l'une de ses préoccupations majeures".

M. Saihi a également précisé que "le développement et le renforcement de cette coopération suscitent un grand intérêt, afin de garantir le progrès des pays du continent afri-

cain et de renforcer les échanges entre eux", soulignant l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à "œuvrer pour moderniser le continent africain".

Le ministre a également évoqué l'importance de "multiplier les efforts et d'élargir le soutien technique de l'OMS à la proposition de l'Algérie visant à créer un centre international de référence pour la vaccination et la lutte contre les maladies tropicales à Tamanrasset". De son côté, le représentant de l'OMS a salué la position stratégique de l'Algérie sur le continent africain, qui sera renforcée à l'avenir grâce au "succès diplomatique éloquent" qu'elle a récemment

remporté grâce aux efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Dans le même contexte, le représentant a salué "l'engagement total et absolu de l'Algérie à renforcer ses capacités dans le domaine de la santé", soulignant "l'importance de la coopération continue entre l'OMS et l'Algérie pour renforcer le système de santé africain, grâce au travail réalisé par l'Algérie dans la production de médicaments, qui couvre plus de 70 % de ses besoins". Lors de cette rencontre, il a été convenu de "former un groupe de travail pour examiner et discuter des moyens de développer les relations de coopération entre l'Algérie et l'OMS".

JUMELAGE ENTRE HÔPITAUX 4 interventions délicates en chirurgie orthopédique effectuées à l'hôpital de Souk Ahras

Quatre interventions délicates en chirurgie orthopédique recourant à des techniques très développées ont été effectuées mardi à l'hôpital régional Kaarar-Sebti de Souk Ahras dans le cadre du programme de jumelage entre cet établissement et le Centre hospitalo-universitaire d'Annaba.

Dans une déclaration à l'APS à l'occasion, le directeur de l'hôpital régional Kaarar-Sebti, Nabil Rafaa, a précisé que ces opérations réalisées au service de chirurgie orthopédique ont porté sur la pose de prothèse totale de hanche au profit de patients souffrants de problèmes articulaires dus à divers accidents.

Un staff médical du CHU d'Annaba dirigé par le professeur Mohamed Cherif Bensaada a supervisé ces interventions au côté d'un staff de médecins et de paramédicaux de l'hôpital de Souk Ahras, selon la même source.



Cette coopération permet d'effectuer à Souk Ahras des interventions délicates exigeant des compétences médicales développées, a ajouté M. Rafaa qui a estimé que cela est bénéfique pour les malades locaux et pour atténuer la pression sur les établissements sanitaires spécialisés.

Le Pr. Bensaada a considéré de son côté que cette coopération est "un pas important dans le domaine des échanges d'expérience afin de développer la qualité des soins sanitaires et offrir aux citoyens des solutions thérapeutiques développées".

Depuis 2023, plusieurs interventions dans di-

verses spécialités ont été effectuées à l'hôpital régional Kaarar-Sebti au titre des conventions de jumelage passées avec des CHU de l'Est du pays pour la prise en charge des malades de la wilaya et leur éviter les déplacements sur de longues distances, a-t-on rappelé.

APS

OUGANDA Trois nouveaux cas d'Ebola confirmés

Trois nouveaux cas du virus Ebola ont été recensés en Ouganda, portant le total à 12 depuis le début de l'épidémie fin janvier, a annoncé jeudi l'agence sanitaire de l'Union africaine (Africa CDC).



"Il y a un nouveau cluster qui a été identifié" avec trois cas confirmés et deux autres probables, a affirmé par visioconférence le docteur Ngashi Ngongo, chef de cabinet de l'Africa CDC, dont le siège se trouve à Addis Abeba, en Ethiopie.

Soixante-neuf personnes ont été identi-

fiées comme des contacts et "tous font actuellement l'objet d'un suivi", a poursuivi M. Ngongo. L'Ouganda est confronté depuis fin janvier à une nouvelle épidémie du virus Ebola, qui a fait deux morts, un enfant de quatre ans et un infirmier.

Selon l'Africa CDC, cinq districts du pays

sont touchés. Cette épidémie, de la souche Ebola-Soudan, pose un "défi très important", a souligné M. Ngongo, précisant que "tout est fait dans le pays pour intensifier la surveillance des contacts".

Les autorités ougandaises avaient assuré mi-février que l'épidémie était "contenue", après l'annonce de la

guérison de huit patients qui avaient contracté cette fièvre hémorragique souvent mortelle.

Lundi, l'ONU a lancé un appel pour lever 11,2 millions de dollars pour faire face à cette épidémie, après que Etats-Unis ont annoncé l'arrêt de l'essentiel de leur aide humanitaire.

AIDE HUMANITAIRE L'ONU débloque 110 millions de dollars pour compenser le déficit



L'ONU a débloqué 110 millions de dollars de son fonds d'aide d'urgence (Cerf) pour compenser "la baisse précipitée" des montants consacrés à l'aide humanitaire dans le monde, indique un communiqué rendu public jeudi et repris par des médias. Ces fonds d'urgence doivent "renforcer l'assistance vitale dans 10 des crises les plus sous-financées et négligées au monde, en Afrique, Asie et Amérique latine", souligne la même source.

Un tiers du montant total ira au Soudan, qui connaît actuellement la pire crise humanitaire dans le monde, ainsi qu'au Tchad voisin qui accueille d'innombrables réfugiés ayant fui les combats chez le voisin soudanais.

"Pour les pays éprouvés par les conflits, le changement climatique et les turbulences économiques, des coupes budgétaires brutales ne signifient pas pour autant que les besoins humanitaires disparaissent", a souligné Tom Fletcher, le secrétaire général adjoint pour les affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence de l'ONU. Les fonds débloqués jeudi, "renforceront également la réponse humanitaire en Afghanistan, en République centrafricaine, au Honduras, en Mauritanie, au Niger, en Somalie, au Venezuela et en Zambie", poursuit le communiqué.

L'argent doit aussi servir à protéger les populations les plus vulnérables aux chocs climatiques. En 2025, plus de 300 millions de personnes vont dépendre de l'aide humanitaire "mais le financement diminue chaque année", et "devrait tomber à un niveau historiquement bas cette année". L'ONU rappelle dans son communiqué qu'elle a estimé à 45 milliards de dollars les besoins dans l'humanitaire pour venir en aide à 185 millions des personnes les plus vulnérables prises dans des crises dans le monde entier. "A ce jour, seulement 5% de ce financement a été reçu, laissant un déficit de plus de 42 milliards de dollars", insiste le texte, alors que le premier trimestre de l'année sera bientôt écoulé.

SYRIE Au moins 188 enfants victimes de munitions non explosées en trois mois (ONG)

Au moins 188 enfants ont été tués ou blessés par des mines et des munitions non explosées en Syrie ces trois derniers mois, a indiqué jeudi l'ONG "Save the Children". "Au moins 188 enfants ont été tués ou blessés en trois mois, soit une moyenne de deux enfants par jour", a précisé le directeur de l'ONG pour la Syrie, Bujar Hoxha, dans un communiqué, notant que sur ce total, plus de

60 enfants ont été tués depuis le 8 décembre.

Selon le responsable, ce chiffre devrait encore augmenter à mesure, a-t-il expliqué, que de plus en plus d'enfants rentrent chez eux, aident à cultiver les terres, cherchent de la nourriture ou jouent dehors. L'ONG a fait état au total d'au moins 628 victimes de tout âge durant ces trois mois de l'explosion de ces munitions, "soit

plus des deux tiers du nombre total de victimes pour l'ensemble de l'année 2023", appelant à cet effet à l'accélération des efforts visant à éliminer ces explosifs. Selon M. Hoxha, les mines et restes d'explosifs sont répandus sur une grande partie du territoire syrien, après la guerre qui a fait plus d'un demi-million de morts et plus de 10 millions de réfugiés et déplacés.

PALESTINE Ghaza: de 12.000 à 14.000 personnes nécessitent une évacuation pour des soins médicaux (OMS)



Entre 12.000 et 14.000 habitants de Ghaza doivent être évacués de l'enclave pour des raisons médicales, a annoncé le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, qui a remercié le gouvernement jordanien d'avoir accepté de soigner 29 enfants palestiniens. Ces enfants ont été emmenés de Ghaza en Jordanie pour y recevoir un traitement spécialisé.

"La plupart d'entre eux ont besoin de soins traumatologiques, oncologiques et ophtalmologiques", a expliqué M. Ghebreyesus. Il s'agit de "la première évacuation médicale vers la Jordanie depuis le cessez-le-feu, réalisée avec le soutien de l'OMS". "L'OMS continue de demander davantage d'approbations pour tous les itinéraires possibles", a ajouté le directeur général. La première phase de l'accord de cessez-le-feu, entré en vigueur le 19 janvier entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste dans la bande de Ghaza, est arrivée à l'expiration le 1 mars.

APS

LIBAN Amnesty demande une enquête sur les attaques sionistes contre le secteur de la santé

L'ONG Amnesty International a affirmé mercredi que les attaques sionistes au Liban contre des ambulances, des secouristes et des établissements de santé, lors de la récente agression sioniste, devraient faire l'objet d'une enquête en tant que crimes de guerre.

"Les attaques illégales répétées de l'armée sioniste contre des établissements de santé, des ambulances et des travailleurs de la santé, qui sont proté-

gés par le droit international, doivent faire l'objet d'une enquête en tant que crimes de guerre", affirme Amnesty dans un communiqué.

L'ONG a appelé le gouvernement libanais à accorder à la Cour pénale internationale "la compétence pour enquêter et poursuivre les crimes relevant du Statut de Rome commis sur le territoire libanais, et à garantir le droit des victimes à un recours".

En décembre, le ministre libanais de la

Santé Firass Abiad a dit avoir recensé "67 attaques contre des hôpitaux, dont 40 ont été directement visés", qui ont fait 16 morts.

"Il y a eu 238 attaques sur des organisations de secouristes, qui ont fait 206 morts", avait-il ajouté, détaillant que 256 véhicules d'urgence, dont des camions de pompiers et des ambulances, avaient également été visés.

Amnesty a affirmé avoir enquêté sur quatre attaques sionistes contre des établisse-

ments et véhicules de santé à Beyrouth et dans le sud du Liban entre le 3 et le 9 octobre 2024 qui ont tué 19 travailleurs de la santé, blessé 11 autres et "endommagé ou détruit plusieurs ambulances ainsi que deux établissements médicaux".

Selon les autorités libanaises, plus de 4.000 personnes ont été tuées en plus d'un an d'agression et les coûts de reconstruction devraient dépasser 10 milliards de dollars.

Le miel, nectar antiseptique

La galaxie des miels est fascinante : à chacun sa texture, sa couleur, son odeur, ses antioxydants, ses molécules santé inégalées. Mais lequel fait quoi, et comment l'utiliser pour profiter au maximum de ce surdoué ?

Savant mélange de glucose, fructose, saccharose, de vitamines, minéraux, oligo-éléments et même d'un peu de protéines, le miel renferme des acides organiques (dont l'acide formique, qui lui confère des effets bénéfiques face aux maux de gorge et à la toux) et des enzymes. Apportées par les abeilles, ces dernières permettent une prédégradation des sucres et font du miel un ingrédient particulièrement digeste. Tous les miels sont stimulants, cicatrisants, antimicrobiens, anti-inflammatoires, ils favorisent aussi l'absorption des minéraux (calcium, magnésium). La teinteivoire (tilleul), brune (bruyère) ou jaune (tournesol) est liée aux pigments de la plante butinée : plus elle est foncée, plus le miel renferme de flavonoïdes antioxydants et anti-inflammatoires.

UN ATOUT NATUREL CONTRE LES MAUX DE L'HIVER

C'est plutôt un antiseptique, car il lutte contre plusieurs types de microbes, précise Olivia Metral, docteur en pharmacie, contrairement aux antibiotiques, qui ciblent une famille de germes. Parmi les centaines de miels testés par le Pr Bernard Descottes au CHU de Limoges, le miel de thym est le plus antiseptique. Et le plus utilisé à l'hôpital, notamment pour traiter les plaies. Il est aussi anti-inflammatoire (contre les maux de gorge), expectorant (fluidifiant bronchique) et, comme tous les miels, prébiotique (il entretient la flore intestinale, indispensable à l'immunité). Autres miels antiseptiques : bruyère, tournesol, châtaignier, sapin, romarin, lavande, tilleul et mielats. »

MIEL D'ACACIA, L'ALLIÉ ANTIFRINGALES

Le miel d'acacia possède l'IG (index glycémique) le plus bas : « Il est recommandé au petit déjeuner pour éviter les fringales, ainsi qu'aux diabétiques », explique Olivia Metral. Mais il reste sucré ! Chaque miel a son IG : celui d'acacia varie de 32 à 53, selon la provenance, ceux de bruyère et de châtaignier sont de "bons élèves", détaille Isabelle Avisse, apicultrice. Les autres tournent autour de 55 à 60, voire 88 pour les mielats, en raison d'une plus faible teneur en fructose et d'un fort taux de mélétilose (sucre provenant des insectes suceurs de sève). Comme le miel est plus « sucrant » en bouche et moins calorique, on estime que 10 g de sucre (40 Cal) peuvent être remplacés par 7,5 g de miel (22 Cal).

On l'utilise en fin de cuisson dans les desserts lactés (riz au lait, crèmes dessert, porridge de flocons d'avoine...) ou dans des pâtes « humides » (muffins, cakes...) en sachant qu'il donnera un résultat final moins levé. Ce n'est pas un bon auxiliaire pâtisseries lorsqu'on cherche à faire gonfler et croûter : on l'oublie pour les meringues, les macarons... Et il perd ses propriétés puisqu'on le chauffe.

QUEL MIEL POUR QUEL EFFET ?

Acacia : antidiurétique (digestion, constipation...).
Bruyère : contre les troubles urinaux (cystite, prostatite...).

Châtaignier : antiseptique et tonifiant (circulation).
Colza : antibrûlures d'estomac, favorise le transit. Apaise.



Mes aliments antibrûlures d'estomac

Eucalyptus : contre les maladies respiratoires et urinaires. Stimule aussi l'immunité.
Lavande : antiseptique respiratoire et cutané, antitoux, antigrrippe...

Manuka : antiseptique.
Orange : sédatif.
Romarin : antiseptique, contre les troubles hépatiques et de la vésicule.

Sapin : antiseptique respiratoire. Sédatif.
Thym : antiseptique, anti-inflammatoire et expectorant.

Apaise les troubles des règles.

« Toutes fleurs » : prévient le rhume des foies.

IDÉES POUR TOUTES LES JOUES

Sur un fromage blanc
1 c. à c. de miel avec quelques éclats de noix, des dés de figes séchées et un peu de cannelle.

Pour faire mariner des aiguillettes de poulet

Mélangez le jus d'un citron, 2 c. à s. d'huile d'olive, 1 c. à s. de miel liquide et un peu de poudre de curcuma.

Faites mariner les aiguillettes de poulet 1 h avant de les poêler rapidement.

Pour laquer un pavé de saumon
Chauffez 1 c. à s. d'huile de sésame dans une poêle avec 1 c. à s. de miel et un peu de paprika, puis poêlez le pavé de saumon.

Dans un wok de légumes
Ajoutez 1 c. à c. de miel en fin de cuisson, un trait de sauce soja et des graines de sésame.

Ma vinaigrette au miel
Fouettez 1 c. à c. de moutarde à l'ancienne avec 1 c. à c. de miel et 3 c. à s. d'huile de noix, puis ajoutez 3 c. à s. de vinaigre de cidre. Top avec une salade de chèvre chaud !

Mon grog contre le mal de gorge
Versez le jus d'un citron dans une tasse d'eau chaude, ajoutez 1 c. à c. de miel de thym.

Miel pour la toux : plus efficace que les sirops

Une bonne cuillère de miel au coucher pourrait apaiser efficacement la toux de votre enfant et l'aiderait à mieux dormir, selon une étude américaine.

Qui n'a jamais eu recours à des bonbons, à une tisane ou un lait chaud parfumés au miel pour calmer la toux ? Ce remède prescrit pas nos mères et nos grands-mères trouve enfin sa caution scientifique dans une étude israélienne publiée dans la revue *Pediatrics*.

L'expérience a été menée sur 300 enfants israéliens âgés de 1 à 5 ans et souffrant de toux. Un groupe a pris 10 g de miel 30 minutes avant d'aller au lit pendant qu'un autre a avalé un placebo. Avant et après le traitement, les parents ont noté la sévérité et la fréquence des quintes de toux de leur enfant, et l'impact de cette toux sur leur sommeil et leur bien-être en général. Ils ont évalué ces points en attribuant une note allant de 1 à 5.

Miel pour la toux : des nuits plus calmes

Résultat, les enfants "soignés" au miel ont calmé leur toux plus rapidement que les enfants ayant pris un placebo. Ils ont retrouvé des nuits calmes plus rapidement que les autres, au grand soulagement des parents !

En quoi le miel accélère-t-il la guérison ? Ses bienfaits viendraient de sa concentration en antioxydants, (plus présents dans les miels de couleur foncée), note l'étude. Des antioxydants qui agiraient certains sirops classiques pour la toux, potentiellement dangereux quand ils sont administrés à trop forte dose.

Ce sont encore les antioxydants du miel qui aideraient à protéger le cœur du "mauvais cholestérol" (LDL) et des problèmes cardiovasculaires, selon une étude parue dans le *Journal of Agricultural & Food Chemistry*.

L'autre secret du miel, c'est son sucre (il est composé de 80% de sucre) qui provoque une hypersécrétion de salive et de mucus. Très utile pour adoucir la gorge et calmer les toux sèches.

Le miel a aussi d'autres vertus : il est un excellent cicatrisant et facilite le transit intestinal en aidant à lutter contre la constipation.

DR AGENCE FRANCE PRES

Comment cicatriser une plaie avec du miel ?

Après une égratignure ou une coupure, on peut soigner la plaie grâce à un ingrédient naturel qui a fait ses preuves : le miel. Comment faire et quel miel choisir ?

À la fois antalgique, anti-inflammatoire et cicatrisant, le miel est sans conteste un bon produit à adopter en cas de plaie. Son atout ? C'est un antiseptique hors pair grâce à sa teneur en acide formique et en eau oxygénée (produite par une enzyme sécrétée par l'abeille lorsqu'elle fabrique le miel) qui empêchent les bactéries de se multiplier. La plaie cicatrise ainsi parfaitement, sans risque d'infection ! Ce produit de la ruche est même utilisé à l'hôpital pour soigner les escarres et brûlures ainsi que les plaies postopératoires et chroniques.

Petit truc en plus : appliquer un mélange de miel et de propolis lorsque la plaie commence à se fermer accélère la cicatrisation.

QUEL MIEL CHOISIR ?

Acheter un produit de qualité, de préférence bio ou artisanal, car le miel à usage thérapeutique doit être exempt de toute substance chimique (herbicides, pesticides, etc.).

Préférer le miel de thym, de lavande ou de manuka car leurs propriétés antibactériennes sont plus importantes.

Conserver le miel à l'abri de la lumière (dans un pot opaque si possible) et de la chaleur afin qu'il conserve toutes ses propriétés



thérapeutiques.
COMMENT L'UTILISER ?

Laver la plaie à l'eau ou au sérum physiologique.
Couvrir entièrement d'une fine couche de miel avec une spatule. La

plaie peut picoter un peu lors de l'application mais ça passe rapidement.
Recouvrir d'une gaze stérile, en fermant bien pour ne pas laisser passer d'air.

Maintenir le pansement avec un bandage ou un sparadrap.
Renouveler le pansement toutes les 12 à 24 heures, en procédant de la même façon, jusqu'à la cicatrisation complète.

Le miel serait un super antifongique

Pour traiter les infections aux champignons fusarium et améliorer la cicatrisation, il serait efficace d'utiliser du miel. Et ce, même à faible concentration !

Le miel serait capable de détruire un champignon qui infecte les plaies, selon les résultats d'une étude publiée par l'université de Manchester (Royaume-Uni). Une découverte de taille, car le champignon fusarium peut mener à la cécité ou à la mort prématurée. Les pouvoirs de guérison du miel sont connus depuis des centaines d'années et les études scientifiques se suivent pour rappeler les bienfaits santé du miel et des produits de la ruche.

Les chercheurs de l'université de Manchester (Royaume-Uni) ont utilisé différentes concentrations de *Sorghum*, un miel biologique qui produit des molécules chimiquement réactives contenant de l'oxygène, pour tester son efficacité à détruire le champignon *Fusarium*, qui se trouve sur les plantes et dans le sol et qui peut causer des infections dévastatrices chez les personnes vulnérables.

LE MIEL SERAIT EFFICACE Y COMPRIS EN FAIBLE QUANTITÉ

Les résultats de l'étude ont montré que même en faible quantité, le miel arrive à détruire la membrane cellulaire et à percer le biofilm (de fines couches de micro-organismes, qui contribuent à la gravité et au retard de



cicatrisation des plaies chroniques) du champignon. Ce qui favoriserait le traitement et la cicatrisation des patients.

« Ce qui est étonnant », explique Zain Habib Alhindi, auteur de l'étude, « c'est que le miel fonctionne même mieux que certains antifongiques ».

« Le miel a été utilisé depuis l'antiquité pour le traitement de plusieurs maladies. Mais seul un nombre limité d'études se sont penchées sur

son effet sur les champignons pathogènes », explique le Malcolm Richardson, professeur de mycologie médicale à l'université de Manchester.

« Cela ouvre une porte intéressante pour la poursuite des travaux sur l'application de miel pour de nombreuses infections fongiques et permet aux chercheurs d'adopter différentes options pour traiter une gamme d'infections superficielles ».

SAHARA OCCIDENTAL

L'Armée sahraouie cible un poste de commandement de l'occupant marocain dans le secteur de Mahbès

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené un bombardement intense ayant ciblé un poste de commandement relevant de l'Armée d'occupation marocaine, dans le secteur de Mahbès, leur infligeant de "lourdes pertes humaines et matérielles", a indiqué, mercredi, un communiqué militaire de la Direction centrale du Commissariat politique de l'armée sahraouie.

Des détachements avancés de l'APLS ont mené, mercredi après-midi, "un bombardement intense" qui a ciblé un poste de commandement d'un bataillon hostile relevant de l'Armée de l'occupant marocain dans la région occupée de Mahbès, selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS). Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les retranchements des forces d'occupation marocaine "leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte (mur du sable)", conclut le communiqué.

RD CONGO

L'émissaire de l'UE annonce une aide humanitaire de 44 tonnes

Le représentant spécial de l'Union européenne (UE) pour la région des Grands Lacs, Johan Borgstam, a annoncé une aide de 44 tonnes d'assistance humanitaire à la RD Congo, ont rapporté des médias locaux. Au cours de sa visite à Kinshasa et de son entretien avec le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshi-

sakedi, Johan Borgstam a annoncé que l'UE mettrait à la disposition de la RDC 44 tonnes d'assistance humanitaire, destinées aux victimes des violences dans la ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu.

Il a affirmé que "le convoi de 44 tonnes d'assistance humanitaire était en route pour Goma". Cette rencontre, axée

principalement sur la crise sécuritaire qui sévit dans l'est du pays, a permis d'aborder les enjeux liés à l'agression des rebelles de l'Alliance Fleuve Congo (AFC) et du M23, selon une publication de la présidence de la RDC.

Pour rappel, le Mouvement du 23 Mars (M23) a été créé en 2012 par des militaires dissidents de l'armée congolaise. Après

une brève montée en puissance, il a été défait en 2013 par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), appuyées par les Casques bleus de la MONUSCO. Cependant, le M23 a repris les armes en 2022, s'emparant de plusieurs localités dans la province du Nord-Kivu, située à la frontière du Rwanda et de l'Ouganda.

375.000 enfants exposés au risque de recrutement dans des groupes armés

Environ 375.000 enfants sont privés d'éducation en raison du conflit dans la province du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ce qui en fait notamment des proies pour être recrutés par des groupes armés, s'est inquiétée jeudi l'ONG "Save the Children". Dans le Nord-Kivu, où le groupe armé M23 s'est emparé fin janvier de Goma, chef-lieu de la province et d'autres localités alentour, 17% des écoles sont fermées et

"environ 375.000 enfants sont privés d'éducation", a souligné le directeur de l'ONG, Greg Ramm, dans un communiqué.

"La fermeture des écoles prive non seulement les enfants d'éducation, mais les expose également à des risques accrus de recrutement par des groupes armés, de travail des enfants et d'autres formes d'exploitation", a-t-il relevé. La fréquentation des écoles par les enfants a considérablement diminué depuis

janvier dans le Nord-Kivu où 1,3 million d'élèves étaient inscrits, selon l'ONG. La situation est "catastrophique. Les enfants sont privés de leur droit fondamental à l'éducation et les conséquences à long terme pour leur avenir et l'avenir du pays sont désastreuses", a ajouté M. Ramm. Selon l'ONG, 775 écoles sont actuellement fermées dans le Nord-Kivu, dont beaucoup ont été transformées en abris pour les familles déplacées par les violences.

TENSIONS AU SOUDAN DU SUD

L'IGAD appelle à la retenue et au dialogue

Le secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), Workneh Gebeyehu, a appelé à la retenue et au dialogue pour apaiser les tensions croissantes au Soudan du Sud. Dans un communiqué publié mercredi soir, le chef du bloc est-africain a fait part de sa "profonde inquiétude" vis-à-vis de l'escalade des tensions et des affrontements armés dans le comté de Nasir au Soudan du Sud. Ces der-

niers développements "représentent un risque pour les résultats que nous avons durement acquis dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur la résolution du conflit au Soudan du Sud (R-ARCSS) et menacent la paix dans le pays", a souligné M. Gebeyehu. Il a appelé toutes les parties à la retenue, à réaffirmer leur engagement envers le R-ARCSS, et à donner la priorité au dialogue et à la réconciliation en tant qu'unique voie durable

vers la paix. Le bloc est-africain a décidé d'envoyer une délégation de haut niveau pour évaluer la situation sur le terrain et discuter avec le gouvernement d'union nationale transitoire revitalisé au sujet des mesures pour rétablir le calme et faire progresser le processus de paix, selon M. Gebeyehu.

L'IGAD, en tant que garant de l'accord de paix revitalisé, réaffirme son ferme engagement à soutenir la pleine mise en

œuvre de l'accord, a-t-il souligné. Les affrontements ont débuté à la mi-février entre les Forces de défense du peuple sud-soudanais et des groupes civils armés dans le comté de Nasir. Les tensions se sont accentuées après que le gouvernement a annoncé le projet de déployer de nouvelles forces dans le comté pour remplacer les troupes stationnées depuis plusieurs années dans la région.

BURKINA FASO

73 terroristes "neutralisés" par l'armée dans l'ouest du pays (RTB)

Un total de 73 terroristes, dont des cadres, ont été "neutralisés" le 10 février dernier par les Forces de défense et de sécurité du Burkina Faso, dans la région de la Boucle du Mouhoun (ouest), a révélé mercredi soir la Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB) citant l'armée.

Dans la matinée du 10 février

dernier, un groupe de terroristes a mené une attaque contre le détachement des Forces combattantes du Burkina Faso basé à Djouroum, localité dans la commune de Tougan de la région de la Boucle du Mouhoun, a expliqué la télévision publique.

La réaction des éléments ap-

puyés par les vecteurs aériens a permis d'infliger "de lourdes peines" aux assaillants, et le bilan fait état de 73 terroristes "neutralisés" dont des cadres du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), actif dans les forêts de la même région, a souligné la même source.

SOUDAN

L'armée annonce avoir repris plusieurs régions dans trois Etats au sud du pays

L'armée soudanaise a annoncé avoir repris le contrôle de plusieurs régions dans les Etats du Nil Blanc, de Sennar et du Nil Bleu, au sud du pays, après des combats avec les Forces de soutien rapide, ont rapporté jeudi des médias citant une source militaire.

Un porte-parole de l'armée, Nabil Abdullah, a déclaré dans un communiqué que les Forces armées soudanaises avaient réussi, "dans une opération simultanée et coordonnée", à neutraliser les Forces de soutien rapide dans plusieurs régions des Etats du Nil Blanc, de Sennar et du Nil Bleu.

Il a précisé que l'armée avait "repris de force et avec détermination" les villes de Dali et Al-Mazmoum dans l'Etat de Sennar, ainsi que les régions de Roro, Al-Qarbin et Qali dans l'Etat du Nil Bleu, et les zones d'Al-Jafra, Al-Melisa et Abu Arif dans l'Etat du Nil Blanc.

Avec la reprise des villes de Dali et Al-Mazmoum, l'armée contrôle désormais l'intégralité de l'Etat de Sennar, frontalier du Soudan du Sud, bien que de petites poches de résistance des Forces de soutien rapide persistent dans les Etats du Nil Blanc et du Nil Bleu.

En novembre 2024, l'armée avait déjà reconquis la majeure partie de l'Etat de Sennar ainsi que sa capitale, Senga, à l'exception des villes de Dali et Al-Mazmoum.

Depuis plusieurs semaines, la zone de contrôle des Forces de soutien rapide a diminué rapidement au profit de l'armée dans les Etats de Khartoum, Al-Jazira, Kordofan du Nord et le Nil Blanc.

Dans l'Etat de Khartoum, qui comprend trois grandes villes, l'armée contrôle désormais entièrement la ville de Bahri au nord, la majorité de la ville d'Omdurman à l'ouest, ainsi que 75 % du centre de Khartoum, où se trouvent le palais présidentiel et l'aéroport international.

Les Forces de soutien rapide continuent cependant de tenir les quartiers à l'est et au sud de la capitale. Depuis avril 2023, l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide sont engagées dans un conflit meurtrier qui a fait plus de 20 000 victimes, tandis que près de 15 millions de personnes ont été déplacées ou sont devenues réfugiées, selon les Nations unies et les autorités locales.

4.684 familles déplacées en deux jours à Darfour en raison d'une escalade de violence (OIM)

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a révélé que 4.684 familles ont été contraintes de fuir leurs foyers en seulement deux jours dans l'Etat du Nord-Darfour, ouest du Soudan, en raison de l'intensification des affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR). "Près de 4.684 familles ont été déplacées des villages de la zone de Dar al-Salam, dans l'Etat du Nord-Darfour, en seulement deux jours, en raison de l'aggravation de la situation sécuritaire", a indiqué l'OIM, dans un communiqué.

L'OIM a souligné que "l'accès au camp de déplacés de Zamzam, situé à Al-Fasher, est désormais presque impossible, tandis que les habitants de ce camp, comme ceux des autres régions touchées, sont dans un besoin urgent d'assistance humanitaire". Face à cette situation, la coordinatrice des affaires humanitaires de l'ONU au Soudan, Clémentine Salami Nkwita, a exprimé ses inquiétudes face aux rapports faisant état de la destruction de maisons et des moyens de subsistance dans le Darfour occidental.

Dans un message posté sur les réseaux sociaux, la responsable onusienne a regretté le fait que "ce sont les civils qui continuent de payer le prix fort". Depuis avril 2023, les combats entre l'armée soudanaise et les FSR ont fait plus de 20.000 victimes et entraînant près de 15 millions de déplacés et réfugiés, selon les Nations Unies et les autorités locales.

APS

PALESTINE

Ghaza: une coalition d'ONG françaises appelle la France à exiger le "rétablissement immédiat" de l'entrée de l'aide humanitaire

La plateforme des ONG françaises pour la Palestine appelle la France à exiger de l'entité sioniste le "rétablissement immédiat" de l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza.

"La France doit appeler (l'entité sioniste) à rétablir immédiatement l'entrée de l'aide humanitaire sans restriction dans la bande de Ghaza, en vertu des obligations de (l'entité sioniste) en droit international humanitaire", indique la plateforme dans un communiqué.

En suspendant l'entrée de l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne, l'entité sioniste "met en danger la vie de 2 millions de Palestiniens vivant actuellement dans la bande de Ghaza, qui sont dépendants de l'aide humanitaire pour leur survie", alerte cette coalition d'ONG françaises, solidaires de la Palestine. La coalition rappelle, dans ce contexte, que les Conventions de Genève de 1949 et leurs Protocoles additionnels indiquent que les parties à un conflit doivent



autoriser et faciliter le passage rapide et sans entrave des secours humanitaires destinés aux civils dans le besoin.

Elle rappelle également que le 26 janvier 2024, la Cour internationale de Justice (CIJ) avait ordonné à l'entité sioniste de permettre la fourniture d'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, dans le cadre de la procédure intentée par l'Afrique du Sud contre cette entité pour l'application de la Convention pour

la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Ghaza. Selon les mandats d'arrêt délivrés par la Cour pénale internationale (CPI) à l'encontre de Benyamin Netanyahu et Yohav Gallant, les deux responsables sionistes portent chacun la responsabilité pénale du crime de guerre consistant à faire de la famine une méthode de guerre.

L'entité sioniste a imposé un siège total à la bande de Ghaza après le 7

octobre 2023 et laissé entrer l'aide humanitaire au compte-goutte jusqu'à l'accord de cessez-le-feu de janvier 2025. Fin 2024, l'Integrated Food Security Phase Classification (IPC) classait la bande de Ghaza en phase 4, nécessitant des mesures d'urgence pour éviter une situation de famine généralisée.

Un récent rapport des Nations Unies sur l'évaluation des dommages et des besoins révèle que plus de 60 % des habitations (environ 292000) et 65 % des routes ont été détruites dans l'enclave d'environ 360 kilomètres carrés. En outre, environ 95 % des hôpitaux ne sont plus en état de fonctionner et 70 % des champs de cultures vivrières ont été détruits.

En effet, après 15 mois de bombardements sionistes incessants, tout est à reconstruire à Ghaza.

SYRIE

Plus de 300.000 réfugiés sont rentrés au pays depuis début décembre (ONU)

Plus de 300.000 réfugiés syriens sont rentrés au pays depuis début décembre 2024, a indiqué vendredi le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). De plus, 900.000 Syriens déplacés internes (PDI) sont eux aussi rentrés chez eux, a précisé Céline Schmitt, porte-parole du HCR, lors d'un point de presse par visioconférence de Damas.

Entre le 8 décembre et maintenant, "nous avons donc maintenant dépassé les 300.000 retours. En termes de personnes déplacées à l'intérieur du pays, nous sommes à près de 900.000 PDI qui sont revenus depuis la fin de novembre", a-t-elle précisé, lors du briefing régulier de l'ONU à Genève. "Donc, au total, 1,2 million de personnes sont revenues depuis début décembre", a expliqué Mme Schmitt. Près de la moitié des réfugiés rentrés au pays venaient de Turquie, selon les chiffres donnés jeudi par le président turc, Recep Tayyip Erdogan.

"Depuis le 8 décembre, plus de 133.000 Syriens sont rentrés volontairement dans leur pays. Comme la stabilité s'installe en Syrie, ce chiffre va augmenter. Nous ne forcerons personne, mais si nos frères et sœurs souhaitent rentrer, nous faciliterons ce voyage", a déclaré M. Erdogan. Près de 3 millions de Syriens ont cherché refuge en Turquie pendant le conflit syrien.

Le Royaume Uni lève ses sanctions contre 24 "entités" syriennes

Le Royaume-Uni a annoncé, jeudi, avoir levé des sanctions à l'encontre de 24 "entités" syriennes ou liées à la Syrie, dont la Banque centrale de ce pays. "Vingt-quatre entités ont été retirées de la liste et ne sont plus soumises à un gel des avoirs", indique un communiqué du département du Trésor.

Outre la Banque centrale syrienne, il s'agit principalement de sociétés ou entités publiques des secteurs bancaire et pétrolier, ou encore la compagnie aérienne Syrian Air. Ces entités sont principalement basées en Syrie, mais aussi au Liban et aux Emirats arabes unis. La semaine dernière, l'Union européenne a également suspendu certaines des sanctions imposées à Damas, ciblant les secteurs bancaire, de l'énergie et des transports. Les nouvelles autorités syriennes appellent depuis décembre dernier à une levée totale des sanctions pour relancer l'économie et reconstruire le pays.

LIBAN

Plus de 20 frappes aériennes sionistes dans le sud du pays

Des avions de guerre sionistes ont perpétré plus de 20 frappes aériennes ciblant plusieurs régions du sud du Liban vendredi soir, ont annoncé des médias et des sources de sécurité libanaises. Selon l'Agence nationale de l'information libanaise, qui n'a donné aucune précision sur d'éventuelles victimes, l'attaque aérienne, qui a commencé à 21h15 (19h15 GMT), a ciblé des vallées et la périphérie de villes et de villages du sud du pays.

Une source de sécurité libanaise a précisé que les frappes aériennes se sont déroulées "pendant environ 30 minutes, touchant des zones boisées et des vallées situées dans les districts de Tyr, Nabatieh, Sidon et Jezzine, en profondeur dans le sud du Liban". Un accord de cessez-le-feu est en vigueur depuis le 27 novembre 2024. Cependant, l'armée de l'entité sioniste continue de procéder à des frappes au Liban.

APS

GRÈCE

Les députés rejettent une motion de censure contre le gouvernement

Les députés grecs ont rejeté vendredi une motion de censure contre le gouvernement de Kyriakos Mitsotakis émise pour sa gestion de la collision ferroviaire de 2023 qui continue de susciter colère et remous politiques deux ans après. Cent cinquante sept députés se sont prononcés contre cette motion, déposée par le principal parti d'opposition Pasok (socialiste) et plusieurs petites formations de gauche, et 136 pour.

Son échec ne faisait pas de doutes car le parti de droite Nouvelle-Démocratie du Premier ministre dispose d'une majorité absolue au parlement monocaméral, avec 156 des 300 sièges. Devant le Parlement, au moment du vote, des milliers de personnes, qui exigent des réponses sur les circonstances de cette collision frontale entre deux trains qui a

tué 57 personnes le 28 février 2023, étaient rassemblées.

Durant les deux jours -et presque deux nuits entières- d'échanges tendus dans une atmosphère acrimonieuse, les élus de la majorité gouvernementale et ceux de l'opposition ont croisé le fer. Les partis de gauche accusent le gouvernement de "dissimulation" des véritables causes de l'accident ferroviaire, le pire qu'ait jamais connu la Grèce.

Ils ont mis en avant dans le texte de leur motion de censure ce qu'ils considèrent comme "la perte totale de confiance des citoyens envers le gouvernement" Mitsotakis, confortablement réélu en 2023, quatre mois seulement après la catastrophe. La collision frontale entre un train de passagers et un convoi de marchandises, sur la ligne entre Athènes et Thessalonique (nord), a

été suivie d'un énorme incendie dont les causes n'ont pas été éclaircies, ce qui alimente la controverse.

"Un carburant inconnu" serait à l'origine de "l'énorme boule de feu" qui a tué plusieurs survivants après la collision, selon un rapport d'experts publié récemment. Une commission parlementaire, constituée mercredi, doit enquêter sur les responsabilités pénales éventuelles d'un ancien proche collaborateur du Premier ministre accusé d'avoir autorisé le nettoyage rapide du site de l'accident, entraînant la perte de preuves essentielles pour la justice. Quarante personnes au total ont été poursuivies jusqu'ici, mais aucune n'a encore été jugée. L'accident a été imputé à la vétusté du réseau ferroviaire et à des erreurs du chef de gare local, inculpé pour "homicides par négligence".

PRÉSIDENTIELLE EN ROUMANIE

La Cour européenne des droits de l'homme rejette définitivement la requête du candidat de l'extrême droite

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a définitivement rejeté, jeudi, le recours déposé par le candidat d'extrême droite, Calin Georgescu, contre l'annulation du premier tour de l'élection présidentielle roumaine de novembre, qu'il avait remportée à la surprise générale. La Cour estime que compte tenu de la structure constitutionnelle de la Roumanie, et conformément à sa jurisprudence, un candidat à l'élection présidentielle ne peut se prévaloir des dispositions de la Convention

européenne des droits de l'homme qui protègent les élections des membres du Parlement.

Elle souligne que selon la Constitution roumaine, le Parlement est la seule autorité législative du pays, et que le président, s'il est en "interaction" avec le corps législatif, "n'est pas pour autant un élément de celui-ci". Elle rejette ainsi la requête de Calin Georgescu, qui s'appuyait sur une disposition visant à protéger les membres du "corps législatif" et ne s'applique donc "pas à l'élection du chef de l'Etat".

La Cour européenne écarte les autres griefs présentés par le candidat d'extrême droite pour "défaut de fondement", estimant que ces arguments ne se rattachent pas à des droits protégés par la Convention. La décision de la CEDH est définitive. Dans une procédure d'urgence, fin janvier, elle avait déjà rejeté une précédente requête de Georgescu portant sur les mêmes faits. Les juges de la Cour constitutionnelle roumaine ont annulé, à l'unanimité, l'élection le 6 décembre, deux jours

avant la date prévue du deuxième tour. En s'appuyant sur des renseignements déclassifiés faisant état de tentatives de manipulations de l'élection, la Cour constitutionnelle estimait que le scrutin avait été vicié.

Georgescu était arrivé en tête avec plus de 20 % des voix. Le gouvernement roumain a fixé les dates de la nouvelle présidentielle, à savoir le premier tour aura lieu le 4 mai et un second tour le 18 mai, si aucun candidat ne remporte plus de la moitié des suffrages.

ALGER

Le 3^e Festival de la chanson chaabie pour jeunes s'ouvre

La 3^{ème} édition du "Festival de wilaya de la chanson chaabie pour jeunes", rendez-vous annuel dédié à la découverte de jeunes talents de cette musique populaire, s'est ouverte officiellement jeudi soir à Alger, en présence du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui.

Accueillie à l'esplanade de Riad El Feth, sous le slogan "Talents prometteur, gardiens du patrimoine", la soirée d'ouverture de cet événement, a été animée par le jeune Hamza Hamed, un des lauréats des Prix de la précédente édition de ce concours ouvert aux jeunes âgés de 16 à 35 ans. Distingué lors de l'édition 2024 de ce festival, Hamza Hamed (1^{er} prix), a gratifié le public, relativement nombreux, de pièces du répertoire chaabi, en faisant montre d'une maîtrise "élevée" dans l'interprétation de chansons, rendues dans un élan de virtuosité avec une voix présente et étouffée.

Pour sa part, Kamel Belkhirat, une des voix du chaabi célèbre sur la scène algéroise, a rendu des pièces en faisant revivre des textes chantés par de grands noms de cette musique traditionnelle. Auparavant, une troupe folklorique a animé un spectacle de rue dans une ambiance alliant plusieurs genres. Dans son allocution, le directeur de la Jeunesse, des sports et de loisirs (DJSL) de la wilaya d'Alger, Yacine Siafi, a souligné l'importance de ce festival qui, dit-il, "joue un rôle crucial dans la préservation et la transmission du patrimoine musical chaabi". Cette musique populaire, a-t-il relevé, contribue à "main-

tenir vivantes les valeurs religieuses et sociales et à soutenir le rayonnement culturel en Algérie à travers la chanson". Avec quelque 70 candidats inscrits (en ligne) à cette édition, les premières qualifications mettront aux prises jusqu'au 10 mars des jeunes interprètes issus outre Alger, de Béjaïa, Blida, Bouira, Ghardaïa et Tizi Ouzou, afin de désigner, dans un premier tour 24 candidats, puis 12 et enfin 6 concurrents pour la phase finale. Les qualifications pour la 3^{ème} édition de ce festival se poursuivent jusqu'au 10 mars à travers les espaces culturels de la capitale dans le cadre du pro-

gramme d'animation artistique et culturelle de la wilaya d'Alger durant le mois de ramadhan. Les prestations des candidats seront évaluées par un jury de professionnels qui dévoilera les noms des trois premiers lauréats lors d'une cérémonie prévue le 24 mars prochain à la salle Ibn Khaldoun. Organisé par la DJLS de la wilaya d'Alger en collaboration avec la Ligue des activités culturelles de jeunesse, le Festival de la chanson chaabie pour jeunes vise à préserver le patrimoine musical algérien et à le transmettre aux générations futures à travers une interaction avec les maîtres de ce genre.

BORDJ BADJI MOKHTAR

Riche programme culturel et artistique à l'occasion du mois de Ramadhan (direction)

Un riche programme culturel et artistique a été élaboré par la direction de la culture et des arts de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar à l'occasion du mois sacré du Ramadhan, a-t-on appris mercredi auprès des services du secteur. Concocté en coordination avec les services du secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya, ce programme comprend l'organisation des expositions liées aux livres religieux et l'histoire, la projection de films et de documentaires histo-

riques, en plus des pièces théâtrales et spectacles au profit des familles et enfants, a déclaré à l'APS le directeur du secteur, Brahim Grine.

Des soirées artistiques figurent aussi au menu de ce programme qui seront animées par la troupe "Asa" pour la musique populaire", ainsi que par les associations "Tis-raout", "Tanazrouft" et "Itran Andak", en sus des activités religieuses, dont le Madih, a indiqué le même responsable. La direction de

la culture et des arts de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, en coordination avec le secteur des affaires religieuses et des wakfs, organisera aussi des concours culturels, et religieux pour adultes et enfants, en plus des conférences, a-t-il ajouté. Il s'agit également d'autres spectacles artistiques, culturels et de divertissement prévus dans la commune de Timiaouine, avec la contribution des associations culturelles locales, a fait savoir la même source.

BISKRA

Réouverture de la salle de cinéma "Atlas" après des travaux de réhabilitation

Les structures du secteur de la culture et des arts viennent de s'efforcer à Biskra avec la réouverture, mardi soir, de la salle de cinéma "Atlas" qui a fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation

et de restauration. Construite en 1892, cette salle pourra désormais accueillir dans d'excellentes conditions le public et les artistes dans le cadre des différentes activités qu'elle abritera, a dé-

claré à l'APS le directeur de wilaya de la culture et des arts, Redha Gherzi. Il a ajouté, en marge du premier spectacle artistique organisé dans cette salle, que cette dernière, restée fermée pendant de nom-

breuses années, a fait l'objet de travaux de réhabilitation et de rénovation à l'intérieur (hall, salle et dépendance), sur la façade et au niveau du parvis. Les artistes et les citoyens s'intéressant à l'activité culturelle et artistique se sont réjouis de la réouverture de cet édifice culturel qui constitue, selon eux, une valeur ajoutée au mouvement culturel et artistique, en plus d'être un chef-d'œuvre architectural à même de contribuer à la promotion du tourisme dans la wilaya des Ziban. Il est à noter qu'à l'occasion de sa réouverture, la salle de cinéma "Atlas" a abrité, en présence d'un nombreux public et de personnalités artistiques et culturelles locales, une soirée artistique dédiée au Madih religieux, à l'art du Diwan et au style Gnaoui, animée par l'association culturelle "El-Marsad" dans le cadre du programme "Nuits du Ramadhan".

APS

FRANCE

Le festival de cinéma palestinien SARD aura lieu à Rennes du 24 au 30 mars

La troisième édition des rencontres du cinéma palestinien "SARD" se tiendra du 24 au 30 mars prochain à Rennes, en France, a-t-on appris auprès de l'association "Salam", organisatrice de l'événement. "L'association Salam organise cette année la troisième édition du festival de cinéma palestinien SARD à Rennes, qui aura lieu du 24 au 30 mars 2025 dans plusieurs lieux partenaires, dont le Cinéma du TNB, le cinéma Arvor, au cinéma Le Sévigné à Cesson-Sévigné ou encore le Tambour à l'université Rennes 2", a précisé l'association dans un communiqué. Le festival proposera cette année encore une sélection de films qui montre la vitalité de ce cinéma qui depuis quelques décennies, à travers une multitude de narratifs, raconte la richesse et la diversité de la société palestinienne. "Le festival décline un programme haut en couleurs au service d'une forte démarche interculturelle", ont expliqué les organisateurs. En plus du programme de projections qui comprend des longs comme des courts métrages, de la fiction au documentaire en passant par le cinéma d'animation, des temps de rencontres, d'échanges et de partages avec des professionnels permettront de se retrouver et de créer un espace de dialogue et d'échange. Des ateliers d'initiation à la langue arabe, à la calligraphie ou même à la danse "Dabké", ou encore des moments conviviaux en musique avec un repas-concert seront autant de manière de rencontrer et célébrer la culture palestinienne lors de ce festival. Le festival met cette année à l'honneur le cinéaste palestinien Rashid Masharawi, qui inaugurera l'événement le 24 mars avec une conférence animée par Hussam Hindi, chargé de cours à l'Université Rennes 2, ancien directeur artistique du festival Travelling et du festival du film britannique de Dinard. Cette conférence sera suivie de la projection d'un de ses films vedettes, "l'anniversaire de Leila". Un autre festival, "Palestine en vue", consacré au cinéma palestinien, est prévu en avril prochain à Lyon. "Face à la volonté coloniale d'effacer la culture palestinienne, nous nous efforcerons à travers le cinéma de faire partager la richesse et la vitalité de la culture palestinienne", a déclaré l'association Echanges Rhône-Alpes Auvergne Palestine (Erap), organisatrice de l'événement. Le Festival "Palestine en vue" propose en effet depuis 10 ans aux spectatrices et spectateurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes de découvrir la diversité du cinéma Palestinien mais aussi de sa culture.

TISSEMSILT

Un programme culturel riche et varié pour animer les soirées du Ramadhan

Un programme culturel riche et varié a été élaboré dans la wilaya de Tissemsilt, pour animer les soirées du mois sacré de Ramadhan, a-t-on appris, lundi, auprès de la Maison de la culture "Mouloud Kacim Naït Belkacem". Le directeur de cet établissement culturel, Abdeljalil Kedidi a indiqué, à l'APS, que ce programme, concocté en coordination avec plusieurs directions et associations actives dans la wilaya, comprend des spectacles de théâtre, des concerts, des chants religieux ainsi que des ateliers pédagogiques destinés aux enfants, animés par des artistes locaux et nationaux. Ce programme couvrira 12 communes de la wilaya, dont Tissemsilt, Theniet El Had, Larbaa, Bordj Bounaâma et Layoune, et sera animé par des artistes dans l'Inchad religieux, le chaabi et le bedoui. A cette occasion, plusieurs représentations théâtrales sont prévues, notamment une pièce de la troupe "El Goula" intitulée "Zaïm lil beïa" (Un leader à vendre), ainsi qu'une autre mise en scène par l'association culturelle "El Meddah" de la wilaya de Mostaganem. Le programme se clôturera par une soirée artistique qui animera l'association locale "El Ibdâa oua Tamayouz", au cours de laquelle les lauréats du concours de récitation du Coran seront honorés. Une caravane artistique sillonnera également les centres accueillant les personnes aux besoins spécifiques, proposant des spectacles de théâtre et de divertissement ainsi que des expositions d'arts et d'artisanat réalisés par cette catégorie de la société, ajoute-on de même source.

PUBLICITÉ



EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Générale
NIF : 000216001808337
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés
AVIS DE PROROGATION DE DELAI N°03
DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°47/AT/DG/DAMP/DAM/2024 « Relance »

Algérie Télécom informe les candidats intéressés par l'appel d'offres national et international ouvert avec exigence de capacités minimales N°47/AT/DG/DAMP/DAM/2024 « Relance », paru le 31 Décembre 2024 dans la presse nationale ((EL HAYAT, DK NEWS) relatif à « Modernisation de la solution DNS cache d'Algérie télécom, y compris la formation, support technique et maintenance », que la date de dépôt des offres prévue pour le 29/01/2025 prorogée initialement au 17/02/2025, puis au 10/03/2025, est prorogée au 17/03/2025 de 08h00 à 14h00.

L'ouverture des plis est prévue le même jour à 14 heures.
Les soumissionnaires sont conviés à y assister.

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 028 18083
Capital social : 115 000 000 000 DA Email :
Siège Social : Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Aleer

www.algerietelecom.dz
contact@at.dz

ORAN

Naissance du 41^e laboratoire de recherche à l'USTO-MB

L'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) vient d'obtenir l'agrément pour son 41^e laboratoire de recherche, "Advanced Data Science and Cognitive Applications" (ADASCA), renforçant ainsi son engagement en faveur de la recherche de pointe, a-t-on appris, jeudi, de cet établissement de l'Enseignement supérieur.



La création de l'ADASCA, ce laboratoire dirigé par le Professeur Tlemçani Redouane de la Faculté des Mathématiques et Informatique de l'USTO-MB, s'inscrit dans une dynamique de développement de la recherche de pointe à l'Université dans 28 filières des six domaines de formation. Cette nouvelle étape est un

"jalon important dans l'extension et la diversification des activités de recherche de l'Université dans le domaine des mathématiques, soutenant ainsi la volonté de l'établissement de renforcer son expertise et son rayonnement dans cette discipline fondamentale", a-t-on ajouté de même source. Ce laboratoire se spécialise dans des do-

maines de pointe tels que la science des données avancée, l'intelligence artificielle, les applications cognitives et les techniques d'optimisation. Son objectif est de devenir un centre d'excellence reconnu à l'échelle internationale, dédié à la création de solutions innovantes pour relever les défis des Big Data, des systèmes intelligents et de

l'analyse cognitive.

L'ADASCA se distingue par son organisation en quatre équipes de recherche, "Big Data Analytics", "Knowledge Engineering and Discovery", "Cognitive Systems and Applications" et "Metaheuristics Optimization". Il ambitionne de renforcer l'impact de l'Université dans le domaine de l'innovation technologique et de jouer un rôle clé dans la résolution des défis contemporains liés aux données et à l'intelligence artificielle, a-t-on fait savoir de même source. Ce laboratoire, ainsi que les autres initiatives en cours à l'USTO-MB, contribue à positionner l'Université comme un acteur majeur de la recherche et du développement technologique en Algérie et au niveau international, a-t-on noté.

NASA

Le Chercheur algérien à la Nasa, Nouredine Melikechi primé dans un domaine inattendu

Nouvelle distinction pour le scientifique algérien Nouredine Melikechi. Cette fois, le chercheur de la NASA est primé dans un registre complètement inattendu, le livre pour enfants.

Dans son humilité, le savant nucléaire algérien a pensé à expliquer aux plus petits ce que c'est que la vue et ses dysfonctionnements, lui dont la spécialité est l'optique quantique.

Son livre "Comment voyez-vous le monde?" vient d'être primé de la médaille d'or de la catégorie < 8-12 ans non-fiction », des awards du site mondial spécialisé « Reader Views ».

Né à Thénia (Boumerdes) en 1958, Melikechi est installé aux États-Unis depuis 1990, après des études à l'USTHB de Bab Ezzouar (Alger) et à Londres.

Titulaire de nombreux diplômes supérieurs en physique nucléaire et en optique quantique, il est chercheur à la NASA et recteur du Kennedy College of Sciences de l'université de Massachusetts. En 2023, cet établissement a annoncé que Melikechi a dépassé les 10 000 citations dans les travaux scientifiques à travers le monde. L'ouvrage pour lequel il vient d'être distingué, « Comment voyez-vous le monde? », est << un livre très intéressant, éducatif et stimulant pour enseigner aux enfants ce qu'est la vue, la santé oculaire et les problèmes oculaires courants auxquels de nombreuses personnes sont confrontées », explique dans sa présentation le site Reader Views.

Le savant algérien Nouredine Melikechi écrit pour les enfants. Évidemment, étant destiné aux enfants, il s'agit d'abord d'un travail de vulgarisation avec des illustrations, des dessins et des "visuels clairs et faciles à comprendre".

Tout en rapportant plusieurs faits amusants sur les yeux, Melikechi explique surtout comment une personne souffrant de problèmes oculaires (astigmatisme, myopie, hypermétropie) peut voir le monde par rapport à une personne n'ayant pas ces problèmes. Il s'agit d'un guide complet et intéressant pour les jeunes lecteurs sur la santé oculaire, ajoute le site. Quant aux informations que contient le livre, le média n'a guère de doute sur leur exactitude, l'auteur ayant « une impressionnante collection de diplômes en physique obtenus dans des instituts algériens et anglais ».

F Yanis

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DAIRA KSAR EL BOUKHARI
COMMUNE MFATHA

N° d'immatriculation fiscale: 098426495028805

Annnonce d'un appel d'offres ouvert avec des exigences minimales en matière de capacités N° 01/2025

la commune de mfatha lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de Capacités minimales, N° :

01/2025, ayant pour objet : réalisation du réseau d'assainissement de la FRACTION Fhais (la quatrième partie, longue de 3800 mètres)

les conditions d'éligibilité :

1-certificat de qualification et classification professionnelle : catégorie 04 et plus (activité travaux de hydraulique principale) valide .

2-références professionnelles :Présenter (01) attestations de bonne exécution, convenable avec le projet (travaux de réalisation,) pour les années suivantes) 2022 -2021 • 2020 2019 2018 .2023(, (projets établissements publics)

3-Capacités financières : (moyenne de chiffres d'affaire pour Les trois dernier années) (>= 10 000 000,00 DA) moyens financiers justifiés par les bilans +C20)

4. Capacités humaines : au moins 18 travailleurs

5. Architecte OU ingénieur civil et topographe dans la limite des capacités humaines

Les entreprises intéressées par cet avis d'appel d'offres peuvent soumissionner, et peuvent retirer le cahier des charges, auprès du: Vice- rectorat du développement et de la prospective et de l'orientation (Rectorat- Pole Universitaire).Contre paiement de la somme de : **5 000,00 DA** , non remboursable , au niveau de recette de ksar el boukhari . Le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, et il doit être retiré par les sociétés qui portent son registre du commerce, le code , (travaux de hydraulique). certificat de qualification et classification professionnelle catégorie 04 et plus (activité travaux de hydraulique principale) (Présenter le registre du commerce+ certificat de qualification et classification professionnelle lors du retrait de cahier des charge) .

✓ **choix du partenaire cocontractant :** Le projet sera attribuer à l'offre économiquement la plus avantageuse, correspondant à l'offre: la moins-disante, parmi les offres pré-qualifiées techniquement Les offres doivent être déposées à la main au Vice- rectorat du développement et de la prospective et de l'orientation, et ils doivent être accompagnées par des documents en cours de validité exigées par le cahier des charges :

▪ **Contenu des offres :**(Voir le cahier des charges) .

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière .Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **dossier de candidature** », « **offre technique** » ou « **offre financière** », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales , N° : 01/2025

projet réalisation du réseau d'assainissement

de la FRACTION Fhais (la quatrième partie, longue de 3800 mètres)

: part des réalisations

:«à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres «

Adressées à : Monsieur PAPC MFATHA - 26049 Média

Dépôt et ouverture des plis :Le jour de dépôt des offres est fixé après QUINZE (15) jours compté à partir de la première parution dans les quotidiens nationaux, ou le BOMOP, de 8:00 h jusqu'à (12 :00H). Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu à la salle de réunion (SIAG APC MFATHA) à 12.00 H, le jour correspondant à la date de dépôt des offres. Si La date d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou repos hebdomadaire, l'ouverture des plis sera reportée le jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90 jours).

Nota : Dans le cas d'un assemblage, les conditions initiales de qualification doivent être remplies par le responsable de l'assemblage.

DK NEWS

Anep : 2516007403 du 09/03/2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Ain Defla

DAIRA DE EL ABADIA

COMMUNE DE TACHETA ZOUGAGHA

Numéro d'identification Fiscale (NIF) 09844329081309

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES

N° 01 / 2025

La commune de TACHETA ZOUGAGHA, lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales pour :

AMENAGEMENT ET REVETEMENT AU BETON BITUMEUX AU CHEMIN RELIANT ENTRE LA ROUTE DE WILAYA

N° 162 ET DOUAR OULED BOUALI SUR LA DISTANCE DE 900 ML.

Seules les entreprises qualifiées dans le domaine de travaux public et qui possède un certificat de qualification et de classification professionnelle activité principal catégorie(03 ou plus) valide et ayant réalisé des projets de même nature des travaux de projet attestés par des attestations de bonne exécution délivrées par des établissements publics (attestation similaire égale au plus 900 ml) et ayant réalisé une moyenne de chiffre d'affaire des trois derniers années (2021, 2022, 2023) égale au plus de 12.000.000,00 DA peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Commune De Tacheta ZOUGAGHA, Bureau d'équipement et travaux neufs. Contre le paiement de la somme de quatre milles Dinar Algérien (4 000,00 DA), non remboursable. Je montant payer au trésorier intercommunal de EL ABADIA.

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 06 page 04. 05 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges sont notamment :

A- Dossier de candidature :

1-Anexer un formulaire de déclaration de probité rempli, signé, cachet et daté par le soumissionnaire ou le candidat.

2- Annexer deux formulaire de déclaration de candidature rempli, signé et daté par le soumissionnaire ou le candidat.

3- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle demandée pour les entreprises qualifiées dans le domaine travaux public

B- Offre Technique :

1- Annexer trois formulaire de déclaration à souscrire rempli, signé et daté par le soumissionnaire ou le candidat.

2- Mémoire technique justificatif rempli, signé, cachet et daté par le soumissionnaire ou le candidat.

3- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention «lu et accepté» manuscrite, rempli, signé, cachet et daté par le soumissionnaire ou le candidat

C- Offre Financière :

1- Annexer quatre formulaire de la lettre de soumission rempli, signé et daté par le soumissionnaire ou le candidat.

2- Le bordereau des prix unitaires rempli, signé, cachet et daté par le soumissionnaire ou le candidat.

3- Le détail quantitatif - estimatif rempli, signé, cachet et daté par le soumissionnaire ou le candidat.

Les offres accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigés par le cahier des charges, doivent être présentés dans trois (03) enveloppes distinctes fermées et cachetées, une enveloppe contenant « **dossier de candidature** », une enveloppe contenant « **offre technique** » et une enveloppe contenant « **l'offre financière** ».

Les trois enveloppes (candidature, technique et financière) seront mises sous pli anonyme et fermé et qui porte la mention suivante :

A

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire communale

Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2025

AMENAGEMENT ET REVETEMENT AU BETON BITUMEUX AU CHEMIN RELIANT ENTRE LA ROUTE DE WILAYA N° 162

ET DOUAR OULED BOUALI SUR LA DISTANCE DE 900 ML.

La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée 15^{ème} jours correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 11h 00 mn, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, et déposée au niveau de la secrétariat générale de la commune DE TACHETA ZOUGAGHA.

La période de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le présent avis d'appel d'offres tiendra lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu à la date de dépôt des offres à Dix heures trente (11h00) au siège de la COMMUNE DE TACHETA ZOUGAGHA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant au même endroit.

DK NEWS

Anep : 2516007423 du 09/03/2025

Programme de la soirée

TF1 21:10

Le pire voisin au monde



Otto Anderson, vieux bougon, n'a plus aucune raison de vivre depuis la mort de sa femme. Alors qu'il s'apprête à en finir, il est dérangé dans ses plans par une famille, jeune et pleine d'énergie, qui s'installe dans la maison voisine : il fait alors la connaissance de Marisol, douée d'un sacré sens de la répartie, et comprend qu'il a trouvé une adversaire à sa hauteur ! Tandis qu'elle le pousse à porter un autre regard sur la vie, une amitié improbable se noue entre eux.

France 2 21:10

Pour l'honneur



Trocpon-sur-Vézère et Tourtour-les-Bains, deux petits villages du Sud de la France, se livrent depuis toujours une impitoyable guerre de clocher. Symbolisée par un redoutable derby entre les deux équipes de rugby, Trocpon a incontestablement pris l'ascendant mais une arrivée inattendue de demandeurs d'asile va changer la donne et bouleverser la vie de ces deux villages.

France 3 21:10

Meurtres en eaux troubles - Saison 1



L'auteur de polars Sasha Fetscher reçoit des coups mortels dans son pavillon de chasse après une lecture nocturne réservée à quelques privilégiés. Parmi les convives se trouve sa maîtresse, dissimulée sous une fausse identité pour éviter une confrontation avec l'épouse de l'écrivain. Les circonstances du drame restent mystérieuses : dans son témoignage, la compagne clandestine évoque son réveil aux côtés du corps du défunt, un couteau ensanglanté à la main, sans pouvoir expliquer les événements. Les suspects potentiels abondent dans ce cercle fermé d'invités.

CANAL+ 21:08

Soirée rouge mécanique



Entourée de ses invités, Margot Laffite évoque l'arrivée de Lewis Hamilton au sein de l'écurie Ferrari. Après douze années passées chez Mercedes, le septuple champion du monde rejoint Charles Leclerc au sein de la Scuderia. A 40 ans, le pilote britannique s'offre un dernier défi : mettre un terme à l'hégémonie de Max Verstappen et tenter de remporter un huitième sacre. D'anciens pilotes de Formule 1, des chroniqueurs et des envoyés spéciaux en Italie reviennent sur ce transfert qui a animé l'intersaison en F1. Cette soirée spéciale est marquée par la diffusion d'un documentaire consacré aux dernières heures d'Hamilton chez Mercedes.

6 21:10

Zone interdite



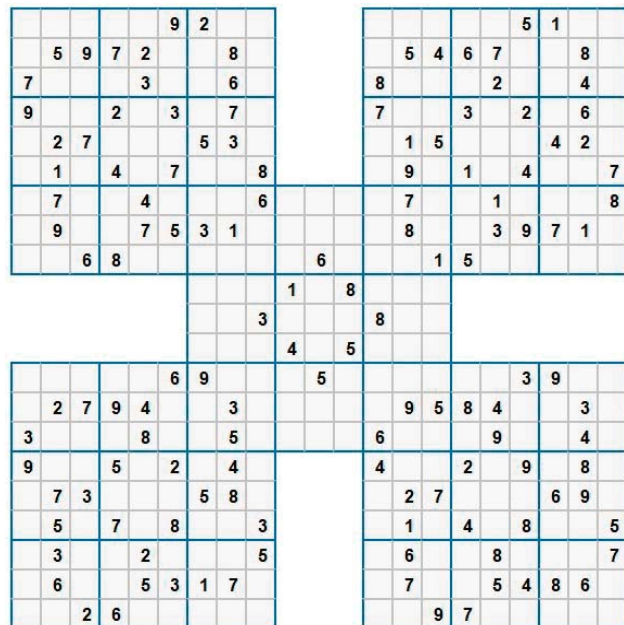
En France, trois millions de personnes souffriraient de troubles psychiatriques sévères. Quand l'un d'eux commet un crime, une question revient : aurait-on pu éviter le drame ? Les journalistes ont partagé le quotidien des soignants et malades de l'hôpital psychiatrique de Montfavet, l'un des plus grands du pays. Patrick et Axel, infirmiers, tentent d'y préparer leurs patients à retrouver une place dans la société. Mais à leur sortie, des malades, comme William, se retrouvent livrés à eux-mêmes. L'histoire de Bastien, faute de soins, illustre cette crise : en plein délire, il a tenté d'assassiner son père.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2457

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



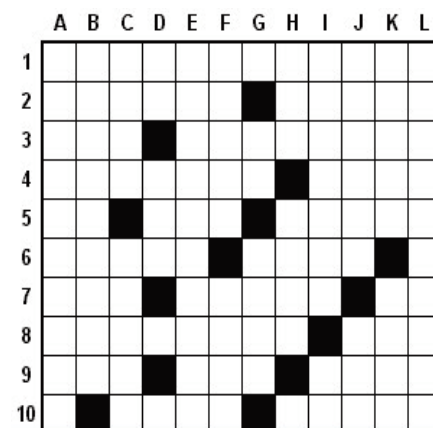
Horizontalement :
1 - Particulière au pays
2 - S'adapte exactement - Titres légaux
3 - Eau des calottes - Zigouillans
4 - Ravissent - Sans grand volume
5 - Bref roulement - Cause de crise sur scène - Monté dans le chaton
6 - Epreuve de l'affection - Conduit
7 - Porteur de balle - Vénérable - Mot de liaison
8 - Montres - Service de guerre
9 - Extirpe - Petit engin volant - Cuir
10 - Sculpteur parisien - Histoire

Verticalement :
A - Respect religieux
B - Faisaient la peau lisse
C - Registre - Magicienne légendaire
D - Sans effets - Passant par
E - Signe de renvoi
F - Barbaque - Ail en paquet
G - Do de clé - A moi
H - Grande flaque - Signification
I - Pâturage - Erbium du chimiste
J - Donnera une senteur marine - Peu charnu
K - Agréable - Etrésoillon
L - Papier en rouleau

«Trop souvent on s'imagine avoir des compétences que l'on n'a pas.»

Victor Cherbuliez

Mots croisés n°2457



[illegible]

Solution

Sudoku n°2457

4	6	3	1	8	9	2	5	7
1	5	9	7	2	6	4	8	3
7	8	2	5	3	4	1	6	9
9	4	8	2	5	3	6	7	1
6	2	7	9	1	8	5	3	4
3	1	6	4	6	7	9	2	8
5	3	4	1	3	4	2	7	9
8	9	4	7	6	5	3	1	2
2	3	6	8	9	1	7	4	5

8	4	6	3	7	6	9	2	1	3	5	6	7	9	5	2
1	2	7	9	4	5	6	3	8	2	4	7	1	9	6	3
3	9	6	2	8	1	4	5	7	9	8	1	6	3	2	5
2	1	5	3	6	7	2	4	6	8	9	1	7	4	5	3
5	3	7	1	4	5	6	9	8	2	7	3	1	6	5	4
6	5	4	7	9	8	2	1	3	5	6	7	9	4	8	1
7	3	1	4	2	9	8	6	5	3	7	1	9	4	8	6
4	6	8	9	5	3	1	7	2	6	4	5	8	9	6	7
8	2	6	1	7	3	9	4	5	6	7	2	6	4	1	3

Mois Croisés n°2457

2	3	9	8	4	5	1	7	6
1	5	4	6	7	3	2	8	9
8	6	7	9	2	1	3	4	5
7	4	8	3	5	2	9	6	1
6	1	5	7	9	8	4	2	3
3	9	2	1	6	4	8	5	7
4	5	3	2	1	7	9	8	6
1	2	3	4	5	6	7	8	9
5	6	7	8	9	1	2	3	4
9	1	2	3	4	5	6	7	8
8	9	1	2	3	4	5	6	7
7	8	9	1	2	3	4	5	6
6	7	8	9	1	2	3	4	5
5	6	7	8	9	1	2	3	4
4	5	6	7	8	9	1	2	3
3	4	5	6	7	8	9	1	2
2	3	4	5	6	7	8	9	1
1	2	3	4	5	6	7	8	9

Grille géante n°1157

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	V	E	R	N	A	C	U	L	A	I	R	E
2	E	P	O	U	S	A			A	L	O	I
3	N	I	L		T	R	U	C	I	D	A	S
4	E	L	E	V	E	N	T			M	E	N
5	R	A			I	R	E		S	E	R	T
6	A	I	M	A	I		M	E	N	A		E
7	T	E	E		S	A	I	N	T		E	T
8	I	N	D	I	Q	U	E	S			S	T
9	O	T	E			U	L	M		P	E	A
10	N			E	T	E	X		R	E	C	I

HANDBALL - AG ELECTIVE DE LA FAHB

Mourad Boussebt élu nouveau président pour le mandat 2025-2028

L'ancien gardien international, Mourad Boussebt a été élu nouveau président de la Fédération algérienne de handball (FAHB) pour le mandat olympique 2025-2028, à l'issue des travaux de l'Assemblée générale élective tenus à huis clos, jeudi à Alger.

Seul candidat en poux, Boussebt (64 ans) a réalisé 62 voix sur les 72 votants, succédant au poste de président de la FAHB à Karima Taleb. Les membres de l'Assemblée générale de la FAHB ont également procédé à l'élection de trois vice-présidents : Yazid Akkiche, Safouane Khiat et Ali Fella, ainsi que les membres du bureau exécutif de l'instance fédérale.

Réunis en session ordinaire, vendredi dernier, les membres de l'Assem-

blée générale de la FAHB ont adopté les bilans moraux et financiers du mandat précédent.

D'autre part, l'instance dirigeante du handball algérien avait annoncé l'ouverture de candidatures de la FAHB avait annoncé l'ouverture des candidatures, au niveau national et international, pour les postes de directeur technique national (DTN), directeur des équipes nationales (DEN), et sélectionneur de l'équipe nationale.



Composition du bureau fédéral de la FAHB pour le mandat olympique 2025-2028 :

Président : Mourad Boussebt
1er vice-président : Yazid Akkiche
2e vice-président : Safouane Khiat
3e vice-président : Ali Fella
Secrétaire général : Hocine Ressioui

Trésorier : Djihad-eddine Lazaâr
 Les membres du bureau : Khadidja Fergana, Tidjani Moulati, Mustapha Mabrouk, Mohamed Abdouzi, Amine Farsi, Hicham Berah, Dahmane Hamlaoui.

BASKET - SUPER-DIVISION (MESSIEURS - 16^E J)

Le WO Boufarik bat le NB Staoueli (67-60)



Le WO Boufarik s'est imposé face au NB Staoueli 67-60 (mi-temps : 36-30), en match disputé jeudi soir à la salle omnisport Moussa Chiraf à Boufarik, en ouverture de la 16^e

journée du championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs), devant se prolonger vendredi et samedi. A l'issue de ce succès, les Boufarikois remontent provisoirement à la deuxième place du classement avec 29 points, et reviennent à une longueur de leur adversaire du jour et leader, le NB Staoueli. Les péripéties de cette 16^e journée se poursuivront vendredi avec trois matchs au menu.

Programmés en soirée :

M Ouled Chebel - USM Alger
 CS Tlemcen - MC Alger
 O. Batna - TRA Draria

Jeudi, 6 mars 2025 :

WO Boufarik - NB Staoueli 67-60

Vendredi 7 mars 2025 :

M Ouled Chebel - USM Alger (22h30)
 CS Tlemcen - MC Alger (22h30)
 O Batna - TRA Draria (23h00).

Samedi 8 mars 2025 :

CR Béni Saf - NA Hussein-Dey (22h30)
 CSC Gué de Constantine - OS Bordj Bou Arreridj (22h30)
 Rouiba CB - USM Blida (22h30)

Classement :	Pts	J
1. NB Staoueli	30	16
2. WO Boufarik	29	16
3. MC Alger	27	15
4. NA Hussein-Dey	25	15
--, CSC Gué Constantine	25	15
6. CR Beni Saf	23	15
7. CS Tlemcen	22	15
--, USM Blida	22	15
9. TRA Draria	21	15
--, USM Alger	21	15
11. Rouiba CB	20	15
12. OS Bordj Bou Arreridj	18	15
--, M Ouled Chebel	18	15
14. O. Batna	16	15.

EURO D'ATHLÉTISME EN SALLE

L'or en relais mixte 4x400m pour les Pays-Bas de Femke Bol



Les Pays-Bas, emmenés par la reine du 400 m en salle Femke Bol, ont remporté la médaille d'or en relais mixte 4x400 m aux championnats d'Europe d'athlétisme en salle chez eux, à Apeldoorn.

Sous les acclamations du public néerlandais, Femke Bol, en dernière relayeuse, a offert la victoire aux Pays-Bas, devant les relais belge et britannique. Bol, championne olympique du 4x400 m mixte à Paris, fait l'impasse sur la saison en salle cet hiver sauf sur les relais.

Elle disputera le relais féminin 4x400 m en clôture dimanche.

TENNIS

Dcès de l'Australien Fred Stolle, double vainqueur en Grand Chelem

L'Australien Fred Stolle, vainqueur de Roland-Garros en 1965 et de l'US Open l'année suivante, est décédé à l'âge de 86 ans, a annoncé jeudi la fédération australienne de tennis.

Egalement trois fois finaliste à Wimbledon et deux fois chez lui à l'Open d'Australie en simple, Stolle a cependant connu ses plus grands succès en double et double mixte, remportant 17 tournois du Grand Chelem. "Quand on parle de l'âge d'or australien et de la progression de l'amateurisme vers le professionnalisme, le nom de Stolle figure tout en haut de la liste", a déclaré Craig Tiley, directeur de Tennis Australia, saluant dans un communiqué son "excellence, son dévouement et son amour profond pour le tennis".



Avec l'Australie, Stolle a aussi remporté trois fois la Coupe Davis (1964-66). Il a également été l'entraîneur de l'Américain Vitas Gerulaitis, victorieux à l'Open d'Australie en 1977.

Comme commentateur, Stolle a ensuite été connu comme "la voix du tennis" auprès de générations de téléspectateurs.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (19^e J)

Le MCA prend le large, l'USMA s'empare de la troisième place

Le MC Alger, leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a réalisé une belle opération dans la quête d'un deuxième titre de champion de suite, en s'imposant en déplacement face au MC Oran (2-0), au moment où son dauphin, le CR Belouizdad, s'est contenté du point du nul sur le terrain du MC El-Bayadh (0-0), en ouverture de la 19^e journée, disputée jeudi, devant se poursuivre vendredi et samedi. En l'absence du public, huis clos oblige, le "Doyen" a dicté sa loi face à une équipe oranaise qui se recherche encore.



Le leader a ouvert le score dès la 7^e minute, sur une tête de Bayazid (7^e), profitant d'une offrande du latéral gauche Khelif. Fébrile défensivement et inefficace offensivement, le MCO n'a pu réagir devant une équipe du "Doyen", supérieure sur tous les plans.

Après la pause, les visiteurs sont parvenus à faire le break grâce à Naïdji (48^e), et s'assurer une précieuse victoire dans la course au titre. Grâce à cette onzième victoire en championnat, le "Doyen" porte désormais l'écart sur son dauphin, le CR Belouizdad, à sept points, et poursuit sereinement sa route vers un 9^e titre de son histoire. De son côté, le MCO continue de manger son pain noir, et enchaîne un deuxième revers de rang.

Les "Hamraoua" restent sérieusement menacés par le spectre de la relégation, puisqu'ils ne comptent que quatre points d'avance sur le premier reléguable. Dans les autres matchs disputés jeudi, le dauphin le CRB, a raté une belle occasion de maintenir la pression sur le leader, en

se contentant d'un point, en déplacement face au MC El-Bayadh (0-0).

Dans un match disputé à huis clos, chacune des deux équipes pouvait prétendre à la victoire, puisque les débats étaient équilibrés de part et d'autre. Le capitaine du CRB Keddad, a été expulsé en fin de match, après un accrochage avec un joueur adverse. S'il s'agit d'un mauvais résultat pour le vice-champion d'Algérie, qui visait la victoire, le MCEB réussit à préserver la dynamique, et aligne un septième match sans défaite, toutes compétitions confondues, sous la conduite de l'entraîneur Lotfi Amrouche. Un nul qui permet à la formation du sud-ouest du pays d'atteindre la barre de 25 points, et rejoint provisoirement à la 7^e place, le CS Constantine, l'ES Sétif, et la JS Saoura.

Le PAC relève la tête à Béjaïa

De son côté, le CRB, désormais 33



points au compteur, reste sous la menace de l'USM Alger (32 pts), qui s'est emparée provisoirement de la troisième place, à la faveur de la courte victoire, décrochée face à un mal-classé : l'ES Mostaganem (1-0), au stade Nelson Mandela de Baraki.

L'ancien défenseur international, Djamel Benlamri, transféré à l'ESM durant le mercato d'hiver, a trompé son propre gardien à la 32^e minute de jeu. Si l'USMA parvient à se racheter, après sa défaite à El-Bayadh (2-1), l'ESM retombe dans ses travers, et échoue à confirmer son dernier succès remporté à la maison face à l'USM Khenchela (2-0).

Le club de Soustara s'empare (provisoirement) de la troisième place avec 32 points, à revenir à une longueur du dauphin le CRB, tandis que l'ESM reste toujours sous la menace de la relégation (14^e, 17 pts).

Au stade de l'Unité-maghrébine de Béjaïa, le Paradou AC a sonné la révolte, en renouant avec la victoire face à

l'Olympique Akbou (2-1), mettant fin à un triste bilan de six matchs sans victoire, toutes compétitions confondues. Tout s'est joué en seconde période. Le PAC a ouvert le score par Tahar (77^e), avant que le "serial buteur" Boulbina ne fasse le break, à l'issue d'un joli travail individuel (88^e), ce dernier conforte sa position en tête du classement des buteurs avec 13 réalisations.

Si le PAC réalise une excellente opération, en se hissant provisoirement à la 6^e place (26 pts), rien ne va plus en revanche chez l'O.Akhou, qui aligne un septième match sans victoire en Ligue 1, et ne détient que trois points d'avance sur le premier reléguable.

Les péripéties de cette 19^e journée se poursuivront vendredi avec trois matchs au menu : USM Khenchela (12^e, 20 pts) - ASO Chlef (5^e, 27 pts), US Biskra (16^e, 14 pts) - NC Magra (14^e, 17 pts), et ES Sétif (7^e, 25 pts) - JS Saoura (7^e, 25 pts).

APS

L'ESS s'impose dans la douleur

Par F Yanis

Fiche technique

Sétif, stade du 8-Mai-1945.
Temps froid, match joué en nocturne et à huis clos.

Arbitrage de M. Harkat assisté de MM. Ghazlene et Zitouni.

4^eme arbitre M. Belkebir.
Arbitre de la Var : M. Oukil assisté de M. Kukha.

But : Eduwo 90' +4 (ESS).

ESS : Bousseder, Guettal, Ferhani, Diarra (Mohra 90' +4), Boubaker, Chaâbi, Kossi, Chikhi, Bouchama (Bouhmidi 80'), Pi-troipa (Bacha 67'), Eduwo

Ent : El-Kouki.

JSS : Djoudar, Akacem, Zaâlani, Berriyah (Barkat 65'), Haddouche, Bouchiba, Alaoui, Bouchiche, Saâdi (Benmiloud 90'), Ghorab (Bentaleb 65'), Souibaah (Bedi 80').

Ent : Okbi.

Avertis : Ghorab 35' (JSS).

Ferhani 45', Eduwo 54', Diarra 57' (ESS)

L'ESS s'impose difficilement devant la JSK Saoura sur le score de un but à zéro.

hier, lors de la 19^e journée de Ligue 1 Mobilis. Un succès qui permet aux Canaris de se hisser à la 5^e place au classement. Les Setifiens ont pourtant connu un début de match compliqué dans

un stade vide glacial. Malgré une domination territoriale, les hommes du technicien tunisien El Kouki ont failli à plusieurs reprises.

En seconde période, l'ESS a accentué sa pression pour tenter de prendre les trois points de la victoire pour améliorer leurs capitaux point. Les remplacements opérés par le coach ont apporté un nouveau souffle à l'équipe. C'est finalement c'est l'attaquant Eduwo, qui a offert la victoire aux siens d'une tête à la 94^e minute.

Alors qu'on jouait le temps additionnel de la rencontre, Eduwo sur un corner profite d'un cafouillage pour mettre le but d'un succès presque inespéré pour son équipe.

Une victoire qui permet au club phare d'Aïn El-Fouara de se hisser à la cinquième place au classement avec 28 points soit quatre longueurs de retard sur le podium.

C'est le second succès du coach Nabil El-Kouki, pour la 19^e journée du championnat ligue une Mobilis les coéquipiers de Ferhani ont fait le nécessaire durant cette rencontre les trois points de la victoire pour la rencontre il ya rien à signaler surtout durant la première période d'ailleurs l'arbitre de la rencontre a envoyé les 22 acteurs au vestiaire sur le score vierge. En

seconde période, l'ESS a accentué sa pression pour tenter de prendre l'avantage. Les remplacements opérés par le coach ont apporté un nouveau souffle à l'équipe. C'est finalement Eduwi, l'attaquant setifien qui libère la formation des Aigles Noir de Sétif dans le temps traditionnel.

Au retour des vestiaires, les Noir et Blanc se mettent d'emblée en évidence. Sermonnés visiblement par leur coach El-Kouki, c'est Chikhi qui annonce la couleur en envoyant un tir de loin qui a obligé le keeper Djoudar à étaler toute sa classe pour dévier le cuir en corner (48'). Les débats s'animent. Le jeu devient un peu plus fluide par rapport à ce qu'on a vu durant la première période mais sans pour autant voir des actions offensives nettes. Il a fallu attendre la 76' pour voir l'une des actions les plus dangereuses de la partie à l'actif des visiteurs.

Sur un coup franc bien botté par Bouchiba, le défenseur central de la Saoura Haddouche saute plus haut que les autres et met une tête qui percute la transversale des bois gardées par Bous-seder (76').

Dans le dernier quart d'heure, les coaches des deux équipes jouent leur coup à fond en renforçant leur avant-garde par des remplacements mais

cela ne change en rien dans le tableau d'affichage. Mais c'était sans compter sur ce diable d'Eduwo. En bon opportuniste, il a hérité d'un bon ballon au milieu d'un cafouillage sur un corner pour battre enfin le gardien Djoudar et offrir à son équipe trois précieux points. Cette victoire, obtenue dans des conditions difficiles, est une véritable bouffée d'oxygène pour les Setifiens. Les coéquipiers de Bous-seder ont montré un mental d'acier et une grande détermination pour renverser la situation.

CLASSEMENT

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	40	19
2). CR Belouizdad	33	19
3). USM Alger	32	19
4). JS Kabylie	29	18
5). ES Sétif	28	19
6). ASO Chlef	27	19
7). Paradou AC	26	19
8). CS Constantin	25	18
→). MC El Bayadh	25	19
→). JS Saoura	25	19
11). USM Khenchela	23	19
12). MC Oran	21	19
13). Olympique Akbou	20	19
14). US Biskra	17	19
→). NC Magra	17	19
→). ES Mostaganem	17	19

La 19^e journée en un coup d'œil

Résultats partiels et buteurs des matchs de la 19^e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, disputés jeudi, devant se poursuivre vendredi et samedi :

Jeudi, 6 mars 2025 :

MC El-Bayadh - CR Belouizdad	0 - 0
Olympique Akbou - Paradou AC	1 - 2
«Haroun (90 ^e + 11), Tahar (70 ^e), Boulbina (88 ^e)»	
USM Alger - ES Mostaganem	1 - 0
MC Oran - MC Alger	0 - 2
Benlamri (32 ^e , csc) Bayazid (7 ^e), Naïdji (48 ^e)	

Vendredi, 7 mars 2025 :

USM Khenchela - ASO Chlef	3 - 2
US Biskra - NC Magra	1 - 0
ES Sétif - JS Saoura	1 - 0

Samedi 8 mars 2025 :

CS Constantine - JS Kabylie	22h00.
-----------------------------	--------

EQUIPE NATIONALE DE FUTSAL

Nouveau stage de préparation au Centre de Fouka à Tipasa

La sélection algérienne de Futsal a entamé mercredi un nouveau stage de préparation au Centre de regroupement de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), en vue des prochaines échéances internationales, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Pour ce regroupement qui se poursuivra jusqu'au 10 mars, le sélectionneur national, Nourredine Benamrouche a convoqué 15 joueurs issus de différents clubs du championnat local.

Les Verts ont débuté leur regroupement par une séance d'en-

traînement en soirée, avec la participation de 14 joueurs, après la dispense de Mohamed Achat qui évolue à l'Atletic club Auzium (Bejaïa), en raison de blessure.

Il s'agit du quatrième stage de préparation de l'équipe nationale depuis le début de l'année 2025.



CLASSEMENT FÉMININ FIFA

L'Algérie gagne une place et occupe la 83^e position mondiale



La sélection algérienne féminine de football a gagné une place et se hisse à la 83^e position au classement mondial du mois de mars de la Fédération internationale (FIFA), dévoilé par l'instance jeudi, et dominé par les Américaines devant les Espagnoles. Sur le plan continental, l'Algérie (1264.4 pts), qualifiée à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2024, a fait un bond de deux places par rapport au dernier classement, et se positionne à la 10^e position, devancée par le Nigeria (36^e mondial), l'Afrique du Sud (54^e), la Zambie (64^e), le

Ghana (65^e), le Cameroun (66^e), la Côte d'Ivoire (71^e), le Mali (78^e) et le Sénégal (82^e). Les changements les plus importants au niveau du classement du mois de mars, ont eu lieu en Afrique, à la suite d'une série de matchs de qualification pour la Coupe d'Afrique des Nations féminines de la CAF.

La Tanzanie et le Kenya ont ainsi gagné sept places, chaque une, grâce à leurs victoires respectives en barrages contre la Guinée équatoriale et la Tunisie, ce qui fait d'eux les pays ayant le plus progressé au cours des deux derniers mois. La Tan-

zanie est désormais à 145^e, tandis que le Kenya est à 149^e.

La Tunisie a perdu 11 places – plus que tout autre pays – pour se retrouver 89^e à la suite de sa défaite contre le Kenya. Par contre, Djibouti apparaît pour la première fois dans le classement FIFA. Les Etats-Unis et l'Espagne, vainqueur de la Coupe du Monde Féminine 2023, restent les deux premières nations du classement mondial féminin de la FIFA, alors que le Japon se rapproche après sa récente victoire dans la "SheBelieves Cup". Grâce à sa victoire 2-1 sur les Etats-Unis, pays hôte, dans ce tournoi international à quatre équipes, le Japon a grimpé de trois places et occupe désormais le cinquième rang mondial. C'est la première fois que les Nadeshiko se retrouvent dans le top 5 mondial depuis décembre 2015.

Une ascension incroyable pour une équipe qui était même sortie du top 10 pendant près de deux ans, entre août 2021 et juin 2023. Le prochain Classement mondial féminin de la FIFA sera publié le 12 juin 2025.

MONDIAL FÉMININ

Les Etats-Unis comptent organiser l'édition de l'année 2031

La fédération des Etats-Unis de football a déclaré qu'elle poursuivait le processus de candidature commune à l'organisation de la Coupe du monde féminine en 2031, une décision de la Fifa ayant renforcé les chances de la région Concacaf de l'organiser.

"U.S. Soccer, en partenariat avec la Concacaf et ses membres, va mener à bien le processus de candidature à l'organisation de la Coupe du monde féminine de la Fifa 2031", écrit la fédération mercredi sur les réseaux sociaux. Les Etats-Unis et le Mexique avaient initialement prévu de se porter candidats pour



l'édition 2027, avant de retirer leur candidature l'année dernière pour se concentrer sur 2031. Après l'Australie en 2023, c'est le Brésil qui organisera le Mondial-2027. Mercredi, la Fifa a décidé de réduire à deux le nombre de confédérations pouvant postuler pour 2031, à savoir la

Concacaf (Amérique du nord, Amérique centrale et Caraïbes) et la Caf (Afrique).

L'édition 2035 sera pour sa part organisée par un ou plusieurs pays d'Afrique ou d'Europe. La fédération japonaise, qui visait l'organisation en 2031, a regretté une décision de la Fifa "très

décevante". L'Asie devra attendre au moins 2039 pour espérer revoir la compétition. Les Etats-Unis ont déjà organisé deux fois la compétition, en 1999 et 2003, et le Canada une fois en 2015. Plusieurs grands événements sportifs auront lieu aux Etats-Unis prochainement: la nouvelle Coupe du monde des clubs cet été puis la Coupe du monde masculine en 2026 (avec le Canada et le Mexique), sans oublier les JO-2028 à Los Angeles.

Le vote pour choisir l'organisateur de l'édition féminine 2031 aura lieu lors du 76^e Congrès de la Fifa, avant la Coupe du monde 2026, a annoncé l'instance.

QUALIF'S-MONDIAL 2026 (GR:F-6E J)

L'arbitre algérien Gamouh dirigera Burundi- Seychelles



L'arbitre international algérien Youcef Gamouh officiera la rencontre entre le Burundi et les Seychelles comptant pour la sixième journée des qualifications à la

Coupe du monde 2026 de football (groupe F), prévue le 25 mars. Le directeur de jeu algérien sera assisté par les Tunisiens, Aymen Ismail (premier assistant) et Youssef Jamy (2^e assistant).

Le quatrième arbitre est également tunisien Naimi Hosni. A l'issue de la quatrième journée de qualifications, le Burundi occupe la 3^e place du groupe F avec sept points tandis que les Seychelles sont lanterne rouge (0pt).

La Côte d'Ivoire trône en tête du classement avec 10 unités. Pour rappel, le premier du groupe à l'issue de dix journées de compétition, se qualifiera au mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, Canada et Mexique.

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST - 22E J)

Victoire de l'IRB Ouargla devant l'US Chaouia

L'IRB Ouargla a battu l'US Chaouia sur le score de 2-1, pour le compte du match avancé de la 22^e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est, disputés jeudi, et devant se prolonger vendredi et samedi :

Jeudi :

IRB Ouargla - US Chaouia

2-1

Vendredi (15h00) :

MO Constantine - AS Khroub

Samedi (15h00) :

US Souf - O. Magrane

USM Annaba - JS Bordj Menaïel

MSP Batna - MB Rouissat

IB Khemis El-Khechna - CA Batna HB

Chelghoum Laïd - NRB Tèlegma

USM El-Harrach - JSD Jijel

Classement :

	Pts	J
1). MB Rouissat	48	20
2). USM El Harrach	43	20
3). USM Annaba	39	21
4). US Chaouia	32	22
5). IB Khemis El Khechna	31	21
6). AS Khroub	30	21
7). CA Batna	29	21
--). JSD Jijel	29	21
9). MSP Batna	28	21
10). CISR Ouargla	27	22
11). HB Chelghoum Posé	26	21
--). MO Constantin	26	21
13). NRB Tèlegma	25	21
14). JS Bordj Menaïel	23	21
15). Olympique Magrane	16	21
16). Souf américain	8	21.



MAN UTD

CASEMIRO ESQUIVE POUR SON AVENIR

Malgré un contrat jusqu'en juin 2026, avec une année supplémentaire en option, le milieu de terrain Casemiro (33 ans, 17 matchs et 1 but en Premier League cette saison) se retrouve régulièrement annoncé sur le départ de Manchester United. Face à la presse, l'international brésilien a refusé de se projeter concernant son avenir.

"Il est trop tôt pour parler de la saison prochaine, mais il est évident que j'ai encore une année de contrat, plus une année en option. Il est trop tôt pour parler de la saison prochaine. Je suis là, je suis disponible, avec un bonheur total, et je suis prêt pour servir l'entraîneur et le club", a assuré l'ancien Madrilène, qui reste le joueur le mieux payé du vestiaire des Red Devils.

AMORIM SAIT QU'IL N'AURA PAS LE TEMPS

Décevant depuis sa nomination à la tête de Manchester United en novembre dernier, le manager Ruben Amorim se retrouve sous pression. Avant de défier Arsenal aujourd'hui en Premier League, le technicien portugais a été invité à comparer sa situation à celle du coach des Gunners Mikel Arteta, désormais performant mais en difficulté à ses débuts.

"Je n'aurai pas le temps qu'Arteta a eu. J'en ai l'impression. C'est un club différent. La façon dont Arteta a géré cette situation est une source d'inspiration pour tout le monde. Mais je n'aurai pas le temps qu'Arteta a eu", a répété l'ancien entraîneur du Sporting Portugal en conférence de presse.

BARCELONE

NEYMAR, LA RÉPONSE DE DECO

De retour à Santos pour tenter de se relancer, l'attaquant Neymar (33 ans) a été associé, avec insistance, au FC Barcelone pour l'été prochain. En marge de la victoire face à Benfica (1-0) mercredi en Ligue des Champions, le directeur sportif des Blaugrana Deco a répondu à cette rumeur.

"Neymar est un phénomène qui est passé par ici, a fait ce qu'il a fait, a gagné ce qu'il a gagné. Parfois, ces histoires ne se répètent pas ou peuvent se répéter, on ne sait jamais, mais je ne pense pas que ce soit le moment pour Barcelone de penser à Neymar ou pour lui de penser à cela. Il est évident que Neymar est un joueur important, je pense que si un jour une situation comme celle-ci se produit, le scénario devrait être bon pour Neymar et pour nous. Une équipe de football doit garder un équilibre", a tempéré le Portugais face à la presse.

REAL MADRID LE RACISME, LE CONSTAT D'ANCELOTTI

Ces dernières années, l'ailier du Real Madrid Vinicius Junior (24 ans, 20 matchs et 9 buts en Liga cette saison) a été victime de racisme dans plusieurs stades en Liga. Pour l'entraîneur madrilène Carlo Ancelotti, l'international brésilien est simplement le symbole d'un problème bien plus global.

"Malheureusement, c'est toujours un sujet d'actualité ici en Espagne. Vinicius est sous les projecteurs, mais il n'est pas le seul. C'est aussi arrivé à Nico Williams. Est-ce que Vinicius est plus souvent insulté parce qu'il est fort ? C'est une excuse, cela ne devrait pas arriver", a soufflé le technicien italien pour le podcast PorettiCast.

BAYERN

COMAN VERS L'ARABIE SAOUDITE ?

Comme pressenti ces dernières semaines, l'ailier du Bayern Munich Kingsley Coman (28 ans, 22 matchs et 4 buts en Bundesliga cette saison), malgré un contrat jusqu'en juin 2027, se dirige vers la sortie dans la perspective du prochain mercato d'été. D'après les informations du journaliste de Sky Allemagne Florian Plettenberg ce vendredi, l'international français et le club munichois sont en accord pour lui trouver un nouveau point de chute au terme de la saison.

Actuellement, l'ancien Parisien, même pisté en Angleterre, donne sa priorité à une aventure en Arabie saoudite. Pour laisser partir Coman, le Bayern s'attend à recevoir un chèque estimé entre 30 et 40 millions d'euros.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benjamin Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - FRANCE

L'Algérie met en garde contre les manœuvres militaires franco-marocaines

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, a reçu, jeudi dernier, au siège du ministère, l'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Rometet.

Par Abed Meghit

Cette rencontre avait pour objectif d'exprimer les préoccupations d'Alger concernant l'exercice militaire conjoint franco-marocain, baptisé "CHERGUI 2025", prévu en septembre prochain à Er-Rachidia, à proximité de la frontière algérienne.

Selon un communiqué du ministère, le responsable algérien a fermement souligné le caractère provocateur de ces manœuvres, perçues comme une menace directe pour la stabilité régionale.

« Cet exercice est appréhendé par la partie algérienne

comme un acte de provocation à l'égard de l'Algérie », précise le communiqué. Lounès Magramane a également mis en garde contre les répercussions d'un tel événement sur les relations entre Alger et Paris, déjà marquées par des tensions.

Il a estimé que cette initiative risquait d'exacerber la crise diplomatique entre les deux pays. Le diplomate algérien a demandé à l'ambassadeur de France d'obtenir des clarifications de la part des autorités françaises et de transmettre à Paris la position officielle de l'Algérie.

Cette mise en garde souligne la sensibilité du contexte géopolitique en Afrique du Nord et le besoin de concertation entre les différentes parties concernées.

ALGÉRIE - TUNISIE

Le Premier ministre s'entretient avec son homologue tunisien

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a eu, jeudi, un entretien téléphonique avec le chef du Gouvernement de la République tunisienne, M. Kamel Madouri, avec lequel il a échangé les vœux à l'occasion du mois de Ramadhan, indique un communiqué des services du Premier ministre. Ces discussions ont permis de "saluer hautement les relations privilégiées entre les deux pays et les deux peuples frères, tout en affirmant la vo-

lonté commune de renforcer les efforts pour hisser la coopération bilatérale à un niveau d'intégration stratégique dans différents domaines, conformément à la vision communes des dirigeants des deux pays, en l'occurrence le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, et son frère, le président de la République tunisienne, M. Kais Saïed", précise le communiqué. Les deux parties ont également évoqué l'état et les perspectives de la

coopération bilatérale dans différents secteurs, notamment en ce qui concerne le développement des régions frontalières et le renforcement de la coordination et de la concertation en vue de leur développement mais aussi pour relever les défis communs, dont la lutte contre la contrebande, dans le cadre de la commission mixte pour le développement de la coopération frontalière entre les deux pays", conclut le communiqué.

ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE

Chaib prend part à Djeddah aux travaux de la session extraordinaire du Conseil des ministres des affaires étrangères des Etats membres de l'OCI

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaïb a pris part, à Djeddah (Arabie Saoudite), aux travaux de la session extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) pour discuter de l'agression sioniste contre le peuple palestinien et des plans d'annexion et de déportation, a indiqué samedi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Ont pris part à cette session extraordinaire, convoquée par la Palestine, pays frère, le Secrétaire général de l'OCI, Hussein Ibrahim Taha, ainsi que de nombreux ministres des Affaires

étrangères des Etats membres de l'organisation.

Cette session "a examiné les derniers développements de l'agression israélienne incessante contre le peuple palestinien dans le contexte des évolutions graves et sans précédent auxquelles est confrontée la cause palestinienne, et été une occasion opportune pour entériner la réintégration de la République arabe syrienne au sein de l'OCI", précise le communiqué.

Dans son allocution, M. Chaïb a plaidé pour "une position islamique unifiée rejetant catégoriquement les appels visant à déporter le peuple palestinien", et une mobilisation du soutien international nécessaire pour son maintien sur sa terre", ajoute la même source.

CONVENTION ENTRE L'HÔPITAL CHAHIDS MAHMOUDI ET LE TCHAD
Un Partenariat Médical Renforcé

Par R. Yanis

L'Hôpital Chahids Mahmoudi, reconnu pour son expertise et ses infrastructures modernes, a récemment signé une convention avec le Tchad, permettant aux patients tchadiens de bénéficier de soins médicaux en Algérie. Cet accord marque une nouvelle étape dans la coopération sanitaire entre les deux pays et vise à offrir une prise en charge spécialisée et de qualité aux patients nécessitant des traitements avancés.

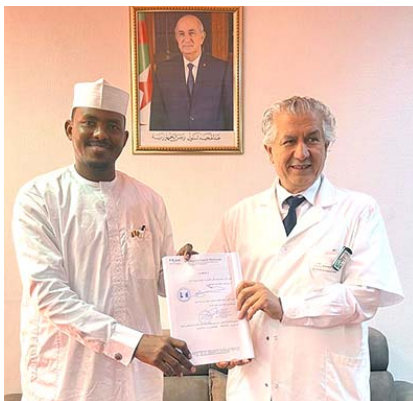
Une Convention Officiellement Signée en Présence de Personnalités Clés

La signature de cette convention s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités importantes. Parmi elles, le Dr Mahmoudi, représentant de l'Hôpital Chahids Mahmoudi, qui a joué un rôle clé dans l'établissement de cet accord.

Côté tchadien, Ahmat Bachir Ahmat, président de l'Association des Amis de la Révolution Algérienne au Tchad, a été un acteur majeur dans le renforcement de cette coopération. Son engagement en faveur du rapprochement entre l'Algérie et le Tchad, notamment dans le domaine de la santé, a contribué à la concrétisation de ce partenariat. Fayçal Adam Ahmat, chargé des relations au sein de l'association, a également participé aux discussions et aux échanges ayant mené à la signature de cet accord. Son rôle a été déterminant pour assurer la liaison entre les institutions des deux pays et faciliter la mise en œuvre de cette collaboration médicale.

Un Accès à des Soins Médicaux de Haute Qualité

Grâce à cette convention, les patients tchadiens pourront bénéficier d'une large gamme de soins spécialisés à l'Hôpital Chahids Mahmoudi. Cet établissement, doté d'équipements de pointe, est reconnu pour ses compétences en oncologie, radiothérapie, chirurgie générale, soins intensifs, imagerie médicale et médecine nucléaire. Les avancées technologiques de l'hôpital, notamment en PET/scan et le PET/Mer ainsi la radiothérapie stéréotaxique ainsi que l'IRM de la dernière génération, per-



mettront aux patients d'obtenir des diagnostics précis et un suivi personnalisé de leurs pathologies, en particulier dans le cadre des maladies cancéreuses et des affections chroniques nécessitant un traitement spécialisé.

Un Accompagnement Personnalisé pour les Patients Tchadiens

L'Hôpital Chahids Mahmoudi met en place un dispositif d'accueil et d'orientation spécialement conçu pour les patients venant du Tchad. Une équipe de professionnels de santé sera chargée de faciliter leur prise en charge, en leur fournissant toutes les informations nécessaires sur les consultations, les examens médicaux et les traitements disponibles.

Afin d'assurer un parcours de soins fluide, des services d'assistance administrative et de traduction seront également pro-

ACCIDENT DU BUS SCOLAIRE À TIARET

Tebboune présente ses condoléances aux familles des victimes de l'accident

Le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, a présenté, jeudi, ses condoléances aux familles des victimes de l'accident de la route survenu dans la wilaya de Tiaret et dans lequel deux élèves ont trouvé la mort et 33 autres ont été blessés. "Suite à la tragique collision survenue ce matin à Ain Lemsane, sur la route reliant Frença à Ain Kermes dans la wilaya de Tiaret, dans laquelle deux innocents élèves ont trouvé la mort et 33 autres ont été blessés, dont trois (3) dans un état grave, alors qu'ils se rendaient à l'école en quête de savoir, nous ne pouvons qu'implorer Allah Tout-Puissant d'accorder Sa sainte miséricorde à nos enfants décédés et présenter nos condoléances à leurs familles et à nous-mêmes en cette douloureuse épreuve, tout en priant Allah Tout-Puissant, en ce mois sacré, de les accueillir en Son Vaste paradis. Nous souhaitons également aux blessés un prompt rétablissement et un retour sains et saufs auprès des leurs", lit-on dans le message de condoléances. "La tragédie est survenue en raison de la conduite imprudente d'un camion-remorque qui a percuté un bus scolaire", a-t-il poursuivi. "Tout en saluant l'intervention rapide des unités de la Protection civile qui ont secouru les blessés, avant qu'ils ne soient pris en charge au niveau des établissements de santé des villes de Sougueur et Tiaret, nous appelons toutes les institutions et instances concernées à intensifier leurs efforts et à redoubler de vigilance pour éradiquer le terrorisme routier, qui, a une fois de plus, frappé nos enfants en plein mois sacré. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", a conclu le président de la République son message de condoléances.

ALGERIE - ARABIE SAOUDITE
Dr. Zaid Elkheir participe à un congrès international à La Mecque

Par Abed Meghit

Le président du Conseil Islamique Suprême, le Cheikh Dr. Mabrouk Zaid Elkheir, prend part aux travaux de la deuxième édition du congrès international "Bâtir des ponts entre les écoles juridiques", organisé sous le thème "Vers une union islamique efficace". Cet événement, qui se tiendra à La Mecque les 6 et 7 mars 2025 (correspondant aux 6 et 7 Ramadhan 1446), est initié par la Ligue Islamique Mondiale. Ce congrès s'inscrit dans une dynamique de promotion du dialogue et du rapprochement entre les différentes écoles juridiques islamiques, afin de renforcer l'unité et la cohésion au sein de la communauté musulmane. L'objectif principal est de favoriser la coexistence pacifique et le respect mutuel entre les musulmans, dans un esprit de tolérance et de solidarité. Le Cheikh Dr. Mabrouk Zaid Elkheir participera aux débats aux côtés d'éminents savants et penseurs issus de divers pays musulmans. Les discussions porteront sur l'élaboration d'une vision commune visant à instaurer un dialogue constructif entre les courants juridiques islamiques et à consolider une coopération efficace au service de l'unité islamique. La présence du président du Conseil Islamique Suprême à cet événement d'envergure témoigne de l'engagement constant de l'Algérie en faveur des initiatives favorisant le dialogue inter-islamique et la consolidation des liens entre les différentes composantes de l'Oumma. Une démarche qui s'inscrit dans la volonté de relever ensemble les défis contemporains à travers une meilleure synergie entre les savants et institutions religieuses du monde musulman.

posés aux patients et à leurs accompagnateurs. Cette approche vise à garantir un séjour médical serein et efficace en Algérie.

Un Partenariat Stratégique pour le Développement de la Coopération Médicale

La signature de cette convention illustre l'engagement des deux pays à renforcer leurs liens dans le domaine de la santé. Cette initiative ne se limite pas uniquement à l'accueil des patients tchadiens en Algérie, mais ouvre également la voie à d'autres formes de collaboration. A l'avenir, des programmes de formation et d'échange médical pourraient être mis en place afin de permettre aux professionnels de santé tchadiens de bénéficier de l'expertise algérienne. Cette coopération pourrait également favoriser le développement d'infrastructures médicales au Tchad, en s'appuyant sur le savoir-faire acquis à l'Hôpital Chahids Mahmoudi.

Une Initiative Porteuse d'Espoir

Cette convention constitue une avancée significative pour l'accès aux soins des patients tchadiens, tout en consolidant les relations entre l'Algérie et le Tchad. Elle s'inscrit dans une dynamique plus large de solidarité et de coopération médicale à l'échelle africaine.

Grâce à cet accord, l'Hôpital Chahids Mahmoudi devient un pôle d'excellence accessible aux patients tchadiens, leur offrant une prise en charge de qualité et des traitements adaptés à leurs besoins. Cette collaboration est une preuve supplémentaire que l'entraide et le partage des compétences médicales sont essentiels pour garantir un meilleur accès aux soins et améliorer la santé des populations.